51.

# SECOND FACTVM, OV DEFENSES DE MESSIRE PHILIPPES DE LA MOTHE-HOVDANCOVRT DVC DE CARDONNE, & Mareschal de France,

CY-DEVANT VICE-ROY ET CAPITAINE General en Catalogne.

*Auec plusieurs Requestes, Arrests, & autres Actes sur ce interuenus, tant au Conseil, qu'ailleurs.*



A PARIS,
Chez LOVIS SEVESTRE, ruë du Meurier, prés sainct Nicolas du Chardonnet.

M. DC. XLIX.
*Auec Permission & Priuilege.*

# SECOND FACTVM,

## POVR

## Messire Philippes de la Mothe Houdancourt, Duc de Cardonne, Mareschal de France, & cy-deuant Vice-Roy, & Capitaine General de Catalogne:

## CONTRE

## *Monsieur le Procureur General du Roy au Parlement de Grenoble.*



SELON le Droict, les Iuges sont obligez de considerer auant toutes choses, les actions passées d'vn Soldat accusé ; *l. non omnes, ead. §. à Barbaris, ff. de re militari.*

C'est pourquoy les amis de Monsieur le Mareschal de la Mothe, apres auoir leu le Factum qui prouuoit la iustice de son Declinatoire ; & auant que son Conseil publie celuy de ses Iustifications, ont estimé prealablement deuoir par vn Autre representer ses Seruices : qui est la plus fauorable & respectueuse deffense que puisse auoir vn Subject, pour adoucir & flechir son Prince irrité.

C'estoit par ce moyen, que dans l'Escriture Saincte Ionathas vouloit persuader au Roy Saül son pere, de ne poursuiure plus son amy Dauid, *Opera eius bona sunt tibi valde, & percussit Philisthæum.* Tous les grands hommes entrepris & disgraciez, tant dans l'Eglise que dans le Monde, se sont seruis de cette procedure en semblables occurrences aupres des Rois ou de leurs Iuges.

Lors que les Euesques du Patriarchat d'Alexandrie voulurent entreprendre la protection de S. Athanase deuant l'Empereur Constantin, & depuis au Concile de Sardique; ils representerent les grands & signalez seruices que ce S. Prelat auoit faits à l'Eglise, & les soins qu'il auoit pris pour sa deffense, en soustenant la Diuinité de Iesus-Christ contre les Arriens Choses qui furent tellement considerées par le Pape Iules premier, & par ledit Concile, qu'il fut absous de toutes les calomnies qu'on luy supposoit. Le Pape S. Innocent escriuant à l'Empereur Arcadius en faueur de S. Chrysostome, qui s'estoit addressé à luy dans son affliction, pour toucher le cœur de ce Prince: Il luy represente les qualitez de sa personne, son merite, & la perte que faisoit l'Eglise de la lumiere d'vn si grand homme. Comme aussi Theodoret Euesque de Cyr, ayant esté depossedé par les menées de Theodose Empereur, & du deuxiéme Concile d'Ephese, eut recours au Pape Leon: Escriuant à René Prestre Romain, afin qu'il s'employast vers Sa Sainteté, pour obtenir d'elle vn Iugement fauorable : en luy representant qu'on n'auoit pas consideré en sa personne les cheueux gris qu'il auoit acquis dans l'Eglise, & les seruices qu'il y auoit rendu. A quoy ce S. Pape ayant égard, il fut restably en ses honneurs & dignitez; ainsi qu'il se void dans les Actes du Concile de Calcedoine.

Depuis peu, le Marquis de Leganez s'est vtilement seruy de cette procedure. Car apres auoir perdu la Bataille de Lerida contre M. le Mareschal de la Mothe, le Roy Catholique fasché de la ruine & dissipation de la plus puissante Armée qu'il eust encore euë dans l'Espagne, le fit arrester prisonnier à Consuegra: Mais cette disgrace estant arriuée plustost par la fortune de la guerre, & la diuision des Chefs Espagnols, que par la faute de ce General, ses ennemis supposerent qu'il auoit mal administré les Finances du Roy. Accusation inuëtée, qui obligea ce fameux Capitaine à s'en iustifier par vn Factum Apologetique, qui a esté imprimé & publié par toute l'Europe; dans lequel, auec ses autres Iustifications, sont representez les seruices, tant Militaires que Politiques qu'il a rendus à la Couronne d'Espagne, depuis son enfance iusques à sa vieillesse;

les guerres qu'il a faites en la Valtoline & aux Grisons contre les François, les Batailles de Centio & Tornauente, les prises des villes de Verceil, de Breme & de Trin, & d'autres places du Piedmont & du Parmesan. Il prend mesme part en la Victoire que le Roy de Hongrie & le Cardinal Infant emporterent à Nortlinguen. Il allegue dans la marge de son Factum les authoritez des Theologiens, Iurisc̃osultes & autres Autheurs, qui tiennent que les Princes & Iuges doiuent faire reflexion sur la vie des personnes affligées. De sorte, que Sa Majesté Catholique persuadée de tant de raisons, luy rendit sa liberté sans autre formalité de Iustice, & le renuoya commander ses Armées dans la Catalogne.

Et comme l'humeur Castillane ne manque iamais à prendre des comparaisons sur les plus notables exemples de l'Histoire, le Marquis de Leganez s'applique celle de Scipion l'Africain, qui peut seruir à Monsieur le Mareschal de la Mothe. Ce grand homme, que l'Antiquité represente comme le Parangon de la Vertu Romaine, fut aussi accusé par les Tribuns du Peuple, d'auoir en la guerre d'Antiochus diuerty quelques deniers appartenans à la Republique. *Iussus dicere causam*, rapporte Tite Liue en sa 4. Decade liure 8 *Sine vlla criminum mentione, Orationem magnificam de rebus à se gestis est exorsus.* Cette plaidoirie n'ayant esté concluë le premier iour, à cause des Repliques & Dupliques des Tribuns, & la cause ayant esté remise au lendemain, cét Illustre Innocent y comparut derechef: mais ennuyé de telles chicaneries, il ne dit autre chose, sinon; *Messieurs, il me souuient qu'à tel iour qu'auiourd'huy ie deffis dans l'Afrique Hannibal en bataille rangée, de sorte qu'en lieu d'employer vne si heureuse Iournée dans l'altercation du Procez qu'on me fait: Ie suis obligé d'aller au Capitole en rendre graces à Iupiter, Estimant ( Messieurs ) que vous m'y deuez suiure, pour prier les Dieux qu'ils vous donnent tousiours des Capitaines faits comme moy.* Paroles qui toucherent tant ce genereux Peuple, qui estoit son Iuge, sans vouloir ouyr dauantage ses Iustifications, ny entendre ses Accusateurs, il s'en alla auec luy faire des sacrifices. Et l'Historien remarque, que cette iournée de Iustification fut autant glorieuse à Scipion, que celle où il entra dans Rome triom-

phant des Puiſſances de Siphax & de Carthage.

Les Seruices de Monſieur le Mareſchal de la Mothe ne ſont point ſi petits, qu'ils ne ſoient de quelques poids, & conſiderables dans le Iugement de ſon affaire. Il a l'accuſation commune auec ce vertueux Romain, & leur fortune eſt ſemblable en ce poinct, qu'ils ont tout deux principalement fait la guerre dans le propre pays des Peuples qui eſtoient les principaux ennemis de leur Patrie. Car comme Scipion a cela de particulier entre tous les Capitaines Romains, qu'il a dans l'Afrique meſme vengé Rome des affronts que luy auoient fait les Carthaginois dans l'Italie : Ainſi on peut dire ſans vanité, qu'auparauant l'employ de Monſieur le Mareſchal de la Mothe en Catalogne aucun François n'auoit comme luy mal-traité l'Eſpagnol dans les entrailles de l'Eſpagne: & depuis deux ſiecles que nous ſommes en guerres preſque continuelles auec cette Ialouſe & Riuale Nation, iamais la France n'auoit veu ſortir d'Eſpagne tant de Caſtillans naturels priſonniers, que ceux que luy a enuoyé ledit Sieur Mareſchal en ſuitte de ſes Victoires.

On peut à ſa recommandation adjouſter vne remarque hiſtoriqne, que depuis Charlemagne aucun autre n'a plus longtemps commandé les Armées Françoiſes delà les Pyrenées. Ce puiſſant Monarque fit pluſieurs voyages en Eſpagne contre les Sarrazins, auec differens ſuccez. Depuis ſon regne, pendant cinq cens ans, les François y ont fait peu d'entrepriſes; ſi ce n'eſt lors que le zele & la pieté les portoit à y fonder des ordres militaires, à faire des Croiſades, & enuoyer des ſecours contre les Maures. Il eſt vray que pendant ces guerres Chreſtiennes, Innic de Bigorre & Henry de Bourgongne jetterent les fondemens des Royaumes de Nauarre, d'Arragon, & de Portugal, mais ce fut par conqueſtes ſur les infideles, & non ſur les Indalgos.

Et comme ſi les deſtinées euſſent voulu reſeruer les guerres des deux Natiõs en ces derniers ſiecles, nos Rois ont abandõné durant ces temps tout ce qu'ils auoient de ce coſté-là : Charles le Chauue dans la prodigue diſtribution des Prouinces de ſon Eſtat, fit auſſi vn Comté de Barcelõne, par la ſucceſſion duquel les Rois d'Arragon pretendent la Catalogne, dont la Souuerai-

neté qui deuoit eſtre inalienable, fut encore depuis abandõnée par S. Louys, qui ne l'a pû faire contre les loix fondamentales de France. Mais ce bon Prince auoit ſi grande apprehenſion de troubler le nouueau Chriſtianiſme d'Eſpagne par des guerres ciuiles, qu'il ne voulut pas meſme conteſter le Royaume de Caſtille, qui luy appartenoit legitimement par la ſucceſſion de la Reyne Blanche ſa mere.

Il y a eu quelques Princes François qui ont poſſedé le Royaume de Nauarre au delà des Pyrenées, comme les Comtes de Champagne, & apres eux quatre de nos Roys, puis les Maiſons d'Evreux, de Foix, d'Albret & de Bourbon, mais tous ces Princes ont eu des guerres de peu de durée contre leurs voiſins. Le Conneſtable du Gueſclain donna deux Batailles en Eſpagne, dont il perdit l'vne & gagna l'autre, & encore fit-il ces actions pluſtoſt comme auxiliaire, que pour l'honneur ou augmentation de la France.

L'Antipathie & la haine des deux Natiõs qu'on voit auiourd'huy ſi enracinée, commença par les Veſpres Siciliẽnes; action la plus barbare & deſnaturée qui ait iamais eſté faite entre les Chreſtiens, & de laquelle Pierre Roy d'Arragon fut autheur: Afin de vanger cét outrage fait aux François, le Roy Philippes le Hardy paſſa en Eſpagne: & ſans la mort, il euſt pouſſé bien auant ſes conqueſtes, apres que ce cruel Roy d'Arragon euſt eſté tué dans vne ambuſcade qu'il auoit dreſſée au Cõneſtable Raoul de Clermont.

Depuis le deceds de ces deux Roys, la querelle repaſſa d'Eſpagne en Sicile & à Naples, où elle ſe demeſla pendant preſque deux cens ans entre les Princes des familles d'Anjou & d'Arragon, ſur la fin deſquels Matthieu Comte de Foix pourſuiuant les droits de ſa femme, entra dans la Catalogne auec vne armée Françoiſe; d'où il fut contraint de ſe retier. Et peu apres les Catalans éleurent Comte de Barcelonne ſon nepveu René Roy de Sicile; mais le Roy Louys XI. par vne bizarre Politique, ſecourut l'Arragonnois contre ce Prince qui eſtoit de ſon ſang; & lequel neantmoins euſt depuis la bonté de le faire ſon heritier, tant de la Prouence que de ſes pretentions de Sicile, de Naples & de Catalogne, qui furent les pre-

miers pretextes des guerres ſuiuantes.

Mais apres que le mariage de Ferdinand & d'Iſabelle eut vny les Royaumes de Caſtille & d'Arragon, conquis celuy de Grenade, & vſurpé la Nauarre: les pretentiõs des Maiſons d'Anjou & d'Arragon deuinrent l'intereſt des deux Nations: & là commença la jalouſie des deux Couronnes, qui a du depuis diuiſé l'Europe Chreſtienne en deux Partis. Alors l'Eſpagne, qui auparauant auoit eſté le joüet des peuples eſtrangers, Gaulois, Carthaginois, Romains, Vandales, Alains, Gots, des Sarraſins & des Maures, voulut auſſi à ſon tour dominer les autres. Ses Roys auec les noms des Catholiques pretendirent à la Monarchie vniuerſelle, en iettant des armées dans toutes les quatres parties du monde: Il y a peu de pays & de Royaumes en la Chreſtienté auſquels ils n'ayent impunémẽt fait la guerre, ſans qu'aucun ait eu le moyen de leur faire pratiquer la Loy du Talion dans l'Eſpagne. Car ce qu'à fait l'Angleterre à Calis, & les deſcentes que les Holandois y ont ſouuent faites, reſſemblent pluſtoſt à des courſes Pyratiques qu'à des guerres formées.

La France meſme, quoy que le plus puiſſant Royaume de l'Europe, & qui a dauantage empeſché les deſſeins d'Eſpagne, a eſté auſſi plus tourmentée chez ſoy des Caſtillans qu'aucun des autres: ſans que dans vne ſi longue ſuitte d'années elle ait pû trouuer l'occaſion de s'en reuancher dans l'Eſpagne, iuſques au feu Roy Louys XIII. de tres-heureuſe & triomphante memoire, nos Roys precedens n'y ayans pû paruenir. D'autant qu'apres que le Roy Charles VIII. eut ſi legerement abandonné le Rouſſillon, ſa principale occupation, & celle du Roy Louys XII ſon ſucceſſeur, fut aux guerres d'Italie. Sous François I. les entrepriſes de Monſieur d'Aſparaut en Nauarre, de l'Admiral Bonniuet en Biſcaye, & de Monſeigneur le Dauphin en Rouſſillon, paſſerent comme feu de paille. Pendant le regne d'Henry II. & de ſes trois enfans, la France fut inquietée iuſques à ce point, d'auoir veu vne garniſon Caſtillane dans Paris, ſans qu'elle luy ait pû rendre la pareille. Henry le Grand ne le voulut pas faire comme il pouuoit, ſe contentant de contraindre l'Eſpagne à rendre & reſtituer les Places qu'elle auoit vſurpé en France pendant nos Guerres ciuiles.

Finale-

Finalement, le feu Roy ayant estably la paix dans son Royaume, a eu le bon-heur de venger tant d'affronts impunément faits aux Rois ses predecesseurs. Il commença par quelques tentatiues des costez de Biscaye, Salses & Laredo. Depuis la sage conduitte de feu son Eminence ayant causé les Reuolutions arriuées en Catalogne & en Portugal, la France eut moyen de penetrer plus auant. Sa Majesté pendant son Regne s'est principalement seruie au delà des Pyrenées de Monsieur le Mareschal de la Mothe. Car pour Monsieur d'Espenan il ne fit qu'y entrer & en sortir, le Marquis de Los Velez par le Traité de la reddition de Terragonne, l'ayant obligé de ne porter plus les armes en Espagne contre Sa Majesté Catholique.

Par ce recit abregé, on void comme la proposition historique auancée est dans la verité de l'Histoire : que depuis Charlemagne, personne n'auoit si continuellement, ny pendant vn si lōg temps, commandé les armées Françoises dans l'Espagne, que Monsieur le Mareschal de la Mothe. Il a demeuré quatre années entieres sans auoir fait aucun voyage à la Cour, *comme font les autres Generaux d'armées.* Il y a opiniastrement fait la guerre : Il y a gagné des Batailles, dissipé & ruiné sept armées Castillanes, assiegé & pris des Villes, fait leuer nombre de Sieges aux ennemis; & y a eu, quoy qu'auec differens succez, tant de combats, que iusques alors l'Espagnol ne s'estoit point veu chez luy si bien attaqué. Le feu Roy, dans les Prouisions de Mareschal de France, luy fait l'honneur d'vser de ces termes, à propos de la victoire de Ville-franche, *En sorte qu'il n'y a personne qui ne iuge combien ce coup ébranle les affaires d'Espagne, & affermit le bon estat des nostres.* Choses qui obligerent enfin le Roy Catholique d'agir luy-mesme, & de marcher en personne pour la deffense de ses Royaumes, en sortant de Madrid, d'où luy & les deux Rois ses predecesseurs, auoient depuis quatre-vingts ans sans bouger de leur cabinet troublé toute la terre.

Les amis de Monsieur le Mareschal de la Mothe sont contrains de releuer ses actions, puis qu'ils ne les estallent pas pour en tirer vanité; mais pour éuiter le peril de ses accusations, & y trouuer la seureté de sa Personne. En pareils accidens la Philosophie permet aux Sages de se loüer eux-mesmes. Plutarque

l'enseigne ainsi dans ses Morales : & Tite-Liue en rapporte cette raison, parlant de la fauorable audience que baillerent les Romains aux loüanges que se donnoit Scipion : *Aurium fastidium aberat, quia pro periculo, non in gloriam, referabantur.*

MOnsieur le Mareschal de la Mothe est venu aux dignitez qu'il possede, par tous les degrez où l'espee fait monter vn Gentil-homme. De Soldat il fut Cornette de la Cõpagnie d'vn Prince. S'estant remis dans l'Infanterie, il fut Capitaine, puis premier Capitaine au Regiment du Prince de Pfalsbourg. En apres Mestre de Camp de Caualerie & d'Infanterie, Gouuerneur de place frontiere, Mareschal de Bataille, Lieutenant de Roy dans vne Prouince, Mareschal de Camp (en laquelle qualité il a commandé corps d'armée à part) Lieutenant general dans les armées d'vn Prince du Sang, & depuis d'vn Mareschal de France. Enfin General d'armée en chef, Mareschal de France en suite d'vne signalée Victoire, Vice Roy de Catalogne, & apres vne autre Bataille gagnée, Duc de Cardonne.

Il a seruy en tous les païs où le feu Roy son Maistre a fait la guerre. En France, en Lorraine, aux Païs-bas, en Allemagne, au Comté de Bourgongne, en Italie, & en Espagne. Il commença l'an 1622. à porter les armes aux attaques de Negrepelisse & S. Antonin. Aux sieges de Sommieres, de Lunel, & de Montpellier, il fut Cornette de la Compagnie de Monsieur le Duc de Mayenne, de laquelle Monsieur de la Mothe, vn de ses freres aisnez, estoit Capitaine-Lieutenant, lequel estant mort apres à Beziers des blesseures qu'il auoit receu à ce dernier siege, la paix faite en France, cette Compagnie fut reformée auec beaucoup d'autres, & Monsieur de la Mothe demeura auec Monsieur l'Euesque de Mande son frere à la suitte de la Cour.

L'an 1625. ceux de la Religion pretenduë ayans rompu la paix de Montpellier, Monsieur de la Mothe se rengea Volontaire en l'Isle d'Oleron, où Mr d'Houdancourt son frere aisné commandoit le Regiment de la Reyne-Mere. Il fut à la Bataille Nauale, que gagna Mr de Montmorency contre les Rochelois, & en suite à la prise de l'Isle de Ré. Deux ans apres, le Duc de Bukinghan ayant auec toutes les forces d'Angleterre attaqué & assiegé le

port de S. Martin en ladite Isle de Ré, Mr l'Euesque de Mande eut ordre du Roy de faire preparer les choses necessaires pour y ietter du secours. Mondit Sr de la Mothe l'accompagna & assista dans cet employ, & depuis passa dans l'Isle auec Mr le Mareschal de Schomberg lors de la leuée du Siege, & fut à la deffaite de l'armée Angloise.

Il assista aux commencemens du Siege de la Rochelle, d'où le Roy l'enuoya en Dauphiné cõmander le Regiment de Pfalsbourg, duquel il se trouuoit premier Capitaine. Il gouuerna ledit Regimẽt auec tant d'ordre, de soin & de depense, qu'il a esté vn des meilleurs, & des plus complets qui se soient veus dans les armées & Prouinces où il a seruy: Soins que Mr de la Mothe a depuis continué, pour les Regimens de Caualerie & d'Infanterie qui ont porté son Nom.

Monseigneur le Prince Generalissime en Lãguedoc, Dauphiné, Guyenne & Prouence, ayant resolu de nettoyer le Rhosne des places que les Huguenots y auoient fortifiées, il commẽça par le Siege de Soyon en Viuarets, où il fit venir le Regiment de Pfalsbourg. Cette ville estant de difficile accez, son Altesse commanda à Mr de la Mothe de l'aller reconnoistre par la plaine de Roullant auec deux cens hommes de son Regiment. Il executa cet Ordre si heureusement, qu'il deffit l'ennemy en 3. embuscades l'vne apres l'autre: & l'histoire remarque, qu'il les contraignit à coups d'espée & de fourchettes de s'enfuyr & retirer dans la place, qui se rendit deux iours apres. Son Altesse en suitte auec le Regiment de Pfalsbourg, emporta sur les ennemis les Forts de S. Albans & de Beauchastel, & par telles conquestes restablit le commerce du Rhosne.

Ceux de Nismes ayãs surpris les chasteaux de Vauuert, & du Quellart: Mr le Duc de Rohan estant arriué aux enuirons de ladite ville, vouloit disputer le passage de la riuiere du Vistre à l'armée de monseigneur le Prince. Son Altesse afin de surmonter cette difficulté, ordonna à trois compagnies de Caualerie d'escorter le Regiment de Pfalsbourg, & commanda à Mr de la Mothe de passer la riuiere & d'en asseurer le passage. Il executa ce commandement assez difficile auec tant d'ordre, & auec vne contenance si resoluë, que les troupes de Mr le Duc de Ro-

han eſtonnées de cette hardieſſe ne l'oſerent empeſcher: tellement qu'il gagna l'autre bord, & s'y retrancha en ſorte, que le paſſage demeura aſſeuré au reſte de l'Armée.

Sa valeur parut grandement à Pamiers: car apres que le Regiment de Normãdie eut eſté à l'aſſaut, & qu'il fut repouſſé de la breche auec perte notable: Monſeigneur le Prince permit à M. de la Mothe qui s'y eſtoit offert, d'y donner auec le Regiment de Pfalſbourg. Ce qu'il executa, & en forçãt l'opiniaſtre reſiſtance des ennemis, ſe logea ſur la breche, ayãt eu ordre de ſon Alteſſe de ne paſſer plus auãt à cauſe qu'il eſtoit tard. Mais l'effect de cette genereuſe action fut ſi effectif, que pendant la nuict Beaufort auec ſa Garniſon s'enfuit de la ville, laquelle ſe rendit le lendemain à diſcretion.

Il continua à bien ſeruir au Degaſt de Caſtres, & aux Sieges de Realmont, de S. Seuer, & de Caſtelnau. Son Alteſſe luy dõna le commandemẽt de la retraite de S^te^ Afrique; & l'employa en toutes les occaſions, qui ſe preſenterent en aſſez bon nõbre pendãt cette Campagne, qui finit par le ſecours de Creiſſel que M. de Rohan auoit aſſiegé, & d'où il fut cõtraint de ſe tetirer en deſordre. Apres cette action, Monſeigneur le Prince quitta le Languedoc, & s'en allãt en Berry par Lectoure, il eut aduis que ceux de Montauban luy auoient dreſſé vne embuſcade. Pourquoy il prit chemin cõtraire, & enuoya les Ordres au Regimẽt de Normandie d'en dreſſer vne, & à M^r^ de la Mothe d'en faire vne autre auec le Regiment de Pfalſbourg. Les choſes furent ſi bien diſpoſées, que la Garniſon de Montauban ayant manqué l'embuſcade qu'elle auoit dreſſé à ſon Alteſſe, fut à ſon retour preſque toute taillée en pieces, par le Regiment de Pfalſbourg conduit de M^r^ de la Mothe.

Monſeigneur le Prince s'en eſtant allé en Cour, le commandement de l'armée demeura à M. le Duc de Montmorency, lequel continua d'employer M^r^ de la Mothe dans tous les Sieges & occaſions; qui furent en ce temps-là fort frequentes dans le Languedoc, aux Seuenes, aux pays de Foix & de Viuarets. Mais cependant le Roy, apres auoir forcé les Alpes, fait leuer le premier Siege de Cazal, & donné vne paix à l'Italie: Sa Majeſté deſirant finir en perſonne les guerres de la Religion, vint auec

vne diligence extraordinaire assieger Priuas. Le Regiment de Pfalsbourg fut commãdé de venir à ce Siege, où la presence du Roy redoublant le courage à Mr de la Mothe, il eut assez de bon-heur pour y faire paroistre & sa valeur & sa conduitte. En presence de l'armée Royale, & à la veuë de la Ville assiegée, il tua en combat singulier vn Caualier des ennemis, qui auoit enleué la pique d'vn soldat de sa Compagnie. Et lors de l'assaut general du 26. de May, apres s'estre degagé des terres de la mine qui l'auoient presque enseuely, il y alla si vertement auec le Regiment de Pfalsbourg, que la corne du Bastion qu'on attaquoit fut emportée; Ledit Regiment y acquit beaucoup d'honneur, nõbre de ses Officiers y demeurerent, Mr de Chamblé Lieutenant Colonel le commandoit en cette occasion, la presence du Roy l'ayant fait venir à ce Siege. Iusques alors il auoit esté absent, & Mr de la Mothe comme premier Capitaine auoit tousiours commandé le Regiment.

La nuict du lendemain de cét assaut, l'armée Royale estant dans l'estonnement de n'entendre plus le bruit qui se fait ordinairement dans les factions de guerre en vne Ville assiegée; vn soldat appellé l'Orange en sortit, & dõna aduis que les habitãs & la garnison, sur vne opiniõ qu'ils estoient trahis, & qu'ils deuoient cette nuict estre attaquez de tous costez, auoient pris telle épouuante qu'ils auroient tous abandonné la ville; les vns s'estant retirez au Chasteau, & les autres fuy dãs les mõtagnes. L'Orange fut mené au Roy & à Mr le Cardinal Duc, qui iugea l'action extraordinaire, & qu'on ne se deuoit pas totalemẽt fier au rapport du soldat, ny aussi absolument le negliger; de peur qu'auant le iour les ennemis se reconneussent. Parquoy son Eminence ordonna à Mrs de Marillac & Deffiat Mareschaux de Camp, de cõmander à Mr de la Mothe de prendre la moitié du Regiment de Pfalsbourg, & d'entrer dans la ville auec deffiance, & bride en main. On luy remit l'Orange lié & gardé, auec ordre de le faire tuer en cas de fourberie: mais tout ce qu'il auoit rapporté se trouua veritable. Mr de la Mothe ayãt trouué la porte de la Ville ouuerte, il s'en asseura, y establissant corps de garde; & auãt que s'auancer dauantage fit visiter les maisons voisines, & en suitte les autres iusqu'à la place, qui se trouuerẽt

toutes abandõnées pleines de viures, d'armes, & de cheuaux, la terreur pannique ayant esté si grande, que presque en toutes le souper preparé se trouuoit sur la table, ou encor dans la broche. La Ville estant asseurée, crainte d'irruption Mr de la Mothe fit barricader, & mit corps de garde aux auenuës du Chasteau, puis fit crier à l'Armée de dessus les murailles VIVE LE ROY. Le Mercure François rapporte, que cette voix du Regiment de Pfalsbourg *donna la ioye à toute l'armée : & soudain ce bruit entendu, le Regiment des Gardes se mit en deuoir d'y faire son entrée, auec autant de ioye, que les fuyards auoient de frayeur & de tristesse.*

Priuas pris, les autres places se rendirent à la veuë du Roy, il n'y eut qu'Alez qui soûtint quelques iours le siege, apres lequel se fit la paix d'Anduze qui termina nos guerres ciuiles. Mr de la Mothe assista en toutes ces dernieres occasions, & accompagna son Eminence aux redditiõs de Nismes, Castres & Montauban.

NOs guerres de la Religion estans heureusement finies, les estrangers recommencerent la Campagne suiuante, qui fut celle de 1630. le Roy enuoyant Monseigneur le Cardinal Duc de Richelieu Generalissime delà les Monts : le Regiment de Pfalsbourg que cõmandoit Mr de la Mothe fut choisi pour estre de son Armée, & assista aux prises de Pignerol & de Briqueras: & apres que son Eminence fut repassé en Sauoye où estoit le Roy, il ne laissa pas de demeurer en Italie, iusques à la leuée du siege de Cazal.

A l'attaque du Pont de Carignã, Messieurs les Ducs de Montmorency & de la Force Generaux de l'Armée Françoise, luy firent l'honneur de le choisir, auec Messieurs de Lambert & d'Argencour, pour aller reconnoistre la demy-lune qui defendoit le Pont; & sur son raport luy donnerent le commandement d'vne des trois attaques. Il l'executa courageusemẽt auec des soldats choisis du Regiment de Pfalsbourg. L'action est vne des signalées de cette Campagne, Monsieur de la Mothe y fut blessé, & eut grande part à cette victoire.

En l'année 1631. il suiuit le Roy au voyage de Mets, pendãt lequel Mr d'Houdancour son frere aisné fut fait Gouuerneur de Marsal. En l'année 1632. il fut pour la derniere fois commander

le Regiment de Pfalſbourg au ſiege de S. Felix de Carmain, & au combat de Caſtelnaudarry. L'année 1633. il accompagna le Roy au ſiege de Nancy.

Apres 13. ans de ſeruices, Sa Majeſté gratifia Mr de la Mothe du Gouuernemēt de Bellegarde & d'vn Regiment: charges qui vaquoiēt toutes enſemble par la mort de Mr de la Grange. Auec ce Regiment (du depuis appellé de ſon nom de la Mothe) il fit le voyage des Pays-bas; & ſi comporta ſi bien, qu'apres la bataille d'Hauein, il merita l'approbation de Meſſieurs les Generaux, qui luy donnerent en ſuitte la conduitte d'vne des Attaques à la priſe de Tillemont: & depuis, l'entrepriſe de Louuain ayant manqué, il fut auec ſondit Regiment ſous Mr le Prince d'Oranges aux fameux ſiege & repriſe du Fort de Scheink.

Retourné en France, le Roy le fit Sergent de Bataille, pour ſeruir au Comté de Bourgogne: & ſur la fin de la Campagne, il eut le bon-heur de rendre vn ſeruice effectif à la France, lors que Galaz & le Duc Charles y entrerent auec vne armée formidable: car dés l'inſtant qu'ils eurent inueſty S. Iean de Laune d'vn des coſtez de la riuiere, Mr de la Mothe (qui s'eſtoit preparé à ſouſtenir le ſiege dans ſa place, qu'on croyoit deuoir eſtre attaquée) voyāt le peril euident de cette Ville, ſans attendre aucun ordre, y conduiſit luy-meſme 200. hommes qu'il tira de ſa Garniſon; & apres auoir conferé auec le Gouuerneur, & donné cœur aux habitās pour ſe bien defendre, il retourna à Belle-garde accompagné ſeulement de ſix caualiers. Monſeigneur le Prince & Mr le Cardinal de la Valette eſtimerent beaucoup cette action; eſcriuans au Roy qu'elle auoit conſerué la Bourgogne. Et en effet, par ce ſecours S. Iean de Laune eut le pouuoir de ſouſtenir les premieres attaques, & d'attendre les derniers ſecours, qui firent leuer le ſiege à ces puiſſans ennemis.

Sa Majeſté extremément ſatisfaite de cette bonne action, ennoya le Breuet de Mareſchal de Camp à Mr de la Mothe; auec ordre de commander vn corps d'Armée, qu'on deſtinoit pour executer vne entrepriſe ſur Rhinfeld; laquelle ayāt failly par le manquement de ceux qui en auoient donné l'aduis en Cour, il eut nouuel ordre de Sa Majeſté d'aller auec le corps qu'il commandoit vers Montbelliard, & d'y attaquer la Ville de l'Iſle & le

Fort de Matha, qui incommodoit beaucoup cette place importante. Mr le Comte de Granzey qui en estoit Gouuerneur, pour l'execution de ce dessein, ioignit Mr de la Mothe auec ce qu'il pût de sa Garnison & des milices du païs : ils attaquerent tous deux si vertement le Fort de Matha, qu'il se rendit aussi-tost.

Ils eurent plus de difficulté à l'Isle : cette Ville assez considerable dans le Comté de Bourgogne, située au milieu de la riuiere du Doux, est peu accessible, sinon lors que la riuiere se trouue guéable : Ce qui se rencõtra au mois de Iuillet qu'on l'assiegea; elle se trouua lors fortifiée d'vne grosse Garnison, & de plus, le Marquis de S. Martin auoit promis de la secourir. Le canon y ayant fait breche assez raisonnable, les Regimens de la Mothe & du Perche, soustenus de ceux de Dãnenoux & de la Suze, allerent à l'assaut dans l'eau iusques à la ceinture : les assiegez que nostre canon repoussoit de la breche percerent les maisons, & s'y retrancherent, apres auoir mis sur la breche quantité de bois auquel ils mirent le feu ; mais malgré toutes ces deffenses, nos soldats passerent au trauers de l'eau & du feu, & se rendirent maistres de la breche, & en suitte de la Ville : les ennemis se defendirẽt de ruë en ruë iusqu'au Chasteau, où ils s'enfermerent; & s'y en alloient estre forcez, sans les cris de quatre à cinq cens femmes, qui obtindrent capitulation de Mr de la Mothe, par laquelle le Gouuerneur & deux Capitaines en sortirent l'espée au costé & la vie sauue, les autres furent pris à discretion.

Pendant le siege de l'Isle, Mr de la Mothe receut Lettres du Roy pour aller seruir de Mareschal de Camp en l'Armée d'Allemagne sous Mr le Duc de Weymar, & d'y mener le corps d'Armée qu'il conduisoit, il ioignit ce Prince au siege de la ville de Beaume. Apres la prise de cette place toute l'Armée marcha vers le Rhin, où elle s'amusa à bastir des Forts. Deux fois que Mr le Duc de Weymar passa au delà de ce grãd Fleuue, Mr de la Mothe y donna des preuues de son courage, & de l'experience qu'il auoit dans la guerre: car en vn rencontre, par l'ordre de Mr du Hallier Lieutenant General de l'armée, dans vn cõbat opiniastré pendant 2. heures, il tailla en pieces vn party auancé de l'armée ennemie: & vne autrefois conduisant l'auant-garde de l'armée, il deffit toute l'arriere-garde de Iean de Werth, qu'il contrai-

contraignit de se retirer en desordre à Offenbourg. Peu de iours apres cette remarquable action, il fut surpris d'vne maladie, pour laquelle les Medecins luy ordonnerent de reuenir en France. Monsieur le Duc de Weymar regretta son absence, & tesmoigna par Lettres à sa Majesté & à son Eminence, qu'il auoit reconnu en ce Gentil-homme tant de hautes qualitez pour la guerre, que s'il viuoit il seroit vn des grands Capitaines de son temps.

La Campagne suiuante, Monsieur de Guebriant & luy, eschangerent leurs emplois, par ie ne sçay quelle fatalité, qui les deuoit tous deux en mesme temps si glorieusement esleuer. L'vn passa en l'armée d'Allemagne, & l'autre en celle du Comté. Afin de seruir vtilement, Monsieur de la Mothe fut à Beaune receuoir les ordres de Monsieur le Duc de Longueuille son General, qui luy commanda d'aller auec partie de l'armée attaquer le chasteau de Chaussin, que Brisenot François transfuge occupoit depuis deux ans, faisant mille rauages aux pays circonuoisins. Ce desesperé voulut resister, mais apres vingt volées de six canons, ses compagnons le contraignirent de se rendre à discretion. Il fut pendu deuant la place, & cinquante de ses soldats enuoyez aux galeres.

De là, il s'en alla ioindre Monsieur le Duc de Longueuille, lequel marchoit pour faire leuer le siege d'Aigremont au Duc Charles, qu'il contraignit à se retirer, & en suitte le poursuiuit iusques à Poligny, où il l'obligea à la bataille. La France emporta là vne victoire, qu'elle doit à la valeur & conduite de ce genereux Prince, qui fit des merueilles en ce combat opiniastré pendant sept heures. Il y fit tant de ralliemens, & se mesla si souuent parmy les ennemis, qu'il jetta la terreur dans leurs trouppes, & redoubla le courage des nostres. Ce Prince pour commencer le combat fit choisir de tous les corps quinze cens hommes, qu'il donna à conduire à Monsieur de la Mothe, afin d'en chasser deux mille du Duc Charles, campez dans vn bois, où ils s'estoient desia retranchez auec deux canons, pour s'y maintenir & endommager nostre armée. Monsieur de la Mothe les y attaqua auec tant de vigueur, que nonobstant vne resistance opiniastrée il se saisit de leurs deux canons, & les chassa

auec defroute de ce lieu auantageux : dans lequel Monfieur de Feuquieres auec l'auantgarde de l'Armée Françoife, eut ordre de s'aller pofter ; & le deffendit depuis contre le Duc Charles, qui fit des efforts extraordinaires pour le reprendre. Apres cette action fi heureufement executée, monfieur de Longueuille appella monfieur de la Mothe au corps de referue, confiftant aux Regiment de Marfin & de Batilly ; auec lefquels il luy ordonna de faire front à l'aifle gauche des ennemis, du cofté de laquelle il apprehendoit quelque notable irruption. Monfieur de la Mothe la fouftint iudicieufement, & la repouffa autant de fois qu'elle voulut s'auancer, executant fi ponctuellement les ordres de monfieur de Longueuille, que du depuis il a efté honoré de ce Prince d'vne tres- parfaite & particuliere amitié.

La reddition de la ville de Poligny fut le fruict de cette victoire : apres laquelle monfieur de Longueuille donna les ordres à monfieur de la Mothe de fe faifir de la Vallée de Baume ; lieu de difficile accez, & que les Comtois tenoient comme imprenable: y ayant au fonds de ladite Vallée vne Abbaye, vn Fort, & vne Tour bien flanquée: Pieces qui fe ioignoiẽt par lignes de communication. Monfieur de la Mothe apres auoir reconnu le tout, l'attaqua par l'endroit que les ennemis tenoient le plus fort & le moins acceffible, & qui comme tel eftoit le moins gardé; en forte qu'eftans inopinément furpris, ils furent pouffez iufqu'à la Tour, qu'ils rendirent à compofition, auec de l'argent qu'ils promirent & donnerent pour les frais de l'Armée.

Le Duc Charles ayant repris quelque cœur depuis fa defroute, enuoya le Colonel Antorpe auec partie de fon Armée attaquer le chafteau de Vadans, qu'il emporta. En fuitte il voulut affieger celuy de Poligny, au fecours duquel M^r de Longueuille enuoya m^r de la Mothe : Il le fecourut en telle diligence, qu'à fon arriuée impreueuë, le Regiment de S. Mauris qui gardoit les dehors lafcha le pied, & fut deffait, & il entra dans la place. Ce qui obligea les autres affiegeãs de fonger à la retraitte : mais mondit Sieur de la Mothe pour leur empefcher, les attrapa à la fortie de Poligny, les mit en fuitte, leur tua encor quatre cens hommss, & prit quantité de prifonniers, entre lefquels fe trouua Antorpe leur Commandant, qu'il enuoya à Bellegarde.

Apres tant de pertes, le Duc Charles croyant eſtre plus heureux en Lorraine qu'au Comté : il y alla ſurprendre Luneuille, qu'il fortifia & munit d'vne garniſon de plus de deux mille hommes. Monſieur de Longueuille eut ordre du Roy de le ſuiure, & de reprendre cette Place. Il donna à Mr de la Mothe le commandement d'vne des attaques, en laquelle ce Prince qui auoit l'œil ſur toutes, aſſiſta preſque touſiours : & ſa preſence fit que les ennemis y ayans fait vne ſortie, furent repouſſez auec tant de bon-heur, que Mr de la Mothe & les ſiens entrerent meſlez auec les ennemis dans la Place, qui fut lors emportée.

Peu apres le Duc Sauelli ayant eſté pouſſé en vne grande rencontre, ſe renferma dans Blamont, où eſtoient les magazins de l'Empereur & du Duc Charles : Il y fut incontinent aſſiegé, & monſieur de la Mothe y auança ſi bruſquement les attaques par l'ordre de monſieur de Longueuille, que ledit Duc Sauelli iugeant la priſe de cette Ville infaillible, ayma mieux s'euader par vne nuit obſcure, que d'attendre la capitulation. Apres ſa fuitte, les ſoldats abandonnez de leur General, ſe rendirent à diſcretion. Le butin d'armes & de cheuaux y fut tel, que monſieur de Longueuille en equipa les troupes qui formerent le ſecours conſiderable qu'il enuoya à monſieur le Duc de Weymar pour la continuation du ſiege de Briſac. Il deſira que monſieur de la Mothe accompagnaſt monſieur de Feuquieres en la conduite de ce ſecours : ce qui fut executé heureuſement, iuſques au lieu où ce Prince leur auoit ordonné de le remettre. Pendant cette marche, cinq cens maiſtres furent deffaits au Capitaine Cliquot, & tout leur bagage pris.

Cette Campagne fut longue, & au retour d'icelle le Roy fut tellement ſatisfait des ſeruices de monſieur de la Mothe, que Sa Majeſté le gratifia de ſa Lieutenance de Roy en Breſſe. Apres qu'il eut pris poſſeſſion de cette nouuelle dignité, il retourna au Comté, où ſur les aduis que les ennemis s'amaſſoient à Saint Claude, qu'ils faiſoient leur place d'Armes, il eut ordre de les y aller attaquer. Ils voulurent faire reſiſtance, mais la ville ayant eſté emportée de force apres quelques iours de ſiege, monſieur de la Mothe employa tous ſes ſoins pour arreſter la furie des ſoldats, & la ſuite ordinaire de telles occaſions ; & eut grande

peine à conseruer l'Eglise qui estoit pleine de richesses, & si recommandable par ses sainctes Reliques, qui la font vn des grands Pelerinages de la Chrestienté.

IL fut apres cette expedition reioindre monsieur le Duc de Longueuille, lequel allant à l'entreprise de Salins, eut ordre de la Cour de passer en Italie au secours de Madame Royale. Ce Prince donna l'ordre à Mr de la Mothe de mener l'Armée en la plus grande diligence qui luy seroit possible. Ce qu'il executa auec vn si heureux succez en son voyage, qu'en passant il raffermit en la fidelité de Madame Royale toutes les villes du Marquisat de Saluces: & arriua assez tost pour asseurer & fortifier le siege qu'auoit mis deuāt Chiuas Monseigneur le Cardinal de la Vallette: Lequel ayant eu aduis que le Prince Thomas auec le Marquis de Leganez marchoiēt auec vne puissante Armée pour secourir cette ville assiegée: Il escriuit par le Sieur de Graues Escuyer de feu Monseigneur le Cardinal Duc à Mr de la Mothe, pour le prier que sans attendre l'arriuée ny les ordres de Mr de Lōgueuille son General, il vint à Chiuas, où il s'agissoit du plus grand seruice qu'il pourroit iamais rendre à l'Estat. Ledit Sr de Graues n'obmit rien pour le resoudre à vne telle occasion, tant par la consideration de la gloire qu'il auoit lieu d'acquerir, que du malheur qu'on luy imputeroit, s'il mesarriuoit du siege & de l'Armée de monseigneur le Cardinal de la Vallette. C'est pourquoy il marcha iour & nuict auec vne diligence si bien mesnagée, qu'il arriua deux heures auant que le Prince Thomas & le Marquis de Leganez parussent à nos lignes, lesquelles ils esperoient emporter d'emblée, à cause qu'elles n'estoiēt pas encore acheuées. Ils furent surpris, apprenans l'arriuée des troupes auxiliaires, conduites par Mr de la Mothe; & faisant alte, delibererent s'ils s'en retourneroient sans executer leur entreprise: laquelle ils retarderent trois iours, apres lesquels ils firent leur attaque, en laquelle ils furent repoussez apres vn combat de deux heures; qui les obligea à se retirer. Mais ce qui resioüit le plus les deux Armées iointes, & qui fut de bon augure pour la victoire, fut la presence de Mr de Longueuille, qui sur le bruit d'vne si belle occasion prit la poste, & arriua au Camp trois

heures auant le combat. Monsieur de la Mothe eut commandement de Messieurs les Generaux de suiure auec quinze cens cheuaux l'ennemy dans sa retraitte, lequel il mit en tel desordre en vn accul pres de la Cesia, qu'il l'eust contraint à la bataille auec vne certitude de victoire, si mondit Seigneur le Cardinal de la Vallette eust voulu quitter pour trois heures les lignes de Chiuas, lequel ayant perdu l'esperance du secours, se rendit le lendemain à discretion.

Apres cette glorieuse reddition les deux armées s'estant separées, Monsieur de Longueuille alla assieger la Ville & Chasteau de Bene. Au regard de la Ville, elle se soulmit d'abord. Pour le Chasteau, que les Piedmontois tenoient pour imprenable, il resista : On y vint par la mine, l'effect de laquelle fut si bon, qu'il fut emporté d'assaut, monsieur de la Mothe trauailla infatigablement à ce siege.

Monsieur de Longueuille s'en alloit faire d'autres progrez, lors qu'il receut vn Courier de madame Royalle, qui luy donnoit aduis qu'elle estoit assiegée dans la Citadelle de Turin, la Ville ayant esté surprise par les Princes de Sauoye. Toutes affaires cessantes, il fallut aller en diligence au secours de madite Dame Royalle, où Monseigneur le Cardinal de la Valette se rencontra en mesme temps. Les deux armées iointes commencerent à former le siege de Turin, qui fut interrompu par vne suspension d'armes de deux mois en Piémont.

Pendant cette tréve, monsieur de Longueville receut ordre du Roy d'aller commander en Allemagne, l'armée du Duc de Weymar, Sa Majesté ne pouuant choisir pour cét important employ vn Chef de plus haute reputation, ny de valeur plus éprouuée que ce Genereux Prince ; lequel en sortant d'Italie laissa à monsieur de la Mothe toute la conduite de son armée, qu'il commanda depuis en Corps à part, sous le Generalat de Monseigneur le Cardinal de la Valette.

Cét Illustre Cardinal estant mort dans l'employ, monsieur le Comte d'Harcour luy succeda, lequel y commença les merueilles qu'il a faites en Italie, en iettant vn secours d'hommes & de munitions dans Cazal. Afin de faciliter ce dessein, il estoit expedient de prendre Quiers. Pour cela la nuict du 24. Octobre

( qu'expiroit la tréve de deux mois en Piémont ) il commanda à monsieur de la Mothe d'aller inuestir cette place. Ce qu'il executa si heureusement, qu'aux approches il deffit quatre cens cheuaux Espagnols, ausquels dans l'espouuante de la fuite, les habitans fermerent les portes de leur ville : & le lendemain en faciliterent la prise à l'arriuée de Monsieur le Comte d'Harcour, apres quelques volées de canon.

De Quiers, mondit sieur le Comte d'Harcour fit heureusement rafraischir Cazal de toutes les choses necessaires : mais les ennemis n'ayans pû empescher ce secours, se resolurent à nous incommoder & affamer. Pour ce, les Princes de Sauoye coupoient les viures du costé de Turin, & à pareil dessein le Marquis de Leganez se vint poster pres de Quiers à Poirin, Cambian & Villestelon. Ce qui nous reduisit à pastir pendant quelques iours, & à souffrir de grãdes necessitez: qui obligerent nostre armée d'abandõner Quiers, pour aller prendre les quartiers d'hyuer en des endroits où elle pûst estre plus au large. Resolution qui donna lieu au fameux combat de la Route, qu'on peut mettre entre les plus belles retraittes de ce temps.

L'armée Françoise qui n'estoit que de neuf à dix mille hommes, partit de Quiers deux heures auãt le iour le 19. de Nouembre: Premierement l'auant-garde, où estoit monsieur le Comte d'Harcour, conduite par messieurs les Mareschaux de Turenne & Plessis-Praslin. Apres laquelle marchoit le bagage, qui estoit suiuy de l'arriere-garde cõduite par monsieur de la Mothe. Dés la nuict du depart de l'armée, le Marquis de Leganez en eut si promptement aduis, qu'il eut temps d'enuoyer au Prince Thomas à ce qu'il marchast à la rencontre auec ses forces, comme luy se preparoit à nous suiure auec toutes les siennes. Par les mesmes enuoyez ils conuinrent tous deux de leurs attaques. Ce General Espagnol estoit si bien aduerty, que ses coureurs partis de Poirin où il campoit, entrerent par vne porte dans Quiers en mesme temps que les dernieres troupes de l'arriere-garde Françoise en sortoient par vne autre.

Sur les cinq heures du soir Mr le Prince Thomas, qui estoit sorti de Turin dés l'instant qu'il eut receu aduis, attaqua l'auant-garde auec trois mille hõmes de pied & quinze cens che-

uaux. Les attaques & les resistances furent grandes & tres-glorieuses pour ceux qui les commandoient.

On ne les particularise pas, ne s'agissant icy que de ce qui se passa dans l'arrie-regarde conduite par Mr de la Mothe, qui soustint seule le plus grand effort, ayāt esté attaquée de toute l'Armée Espagnolle, composé de 9000 hommes de pied & de cinq mil cheuaux. La nostre n'estoit alors forte que de dixhuict cens cheuaux, & de trois mille hommes de pied, mais bonnes troupes, lesquelles sur cette fin de Campagne, restoient seules de l'Armée de Mr de Longueuille.

Dés les huict heures du matin la Cauallerie Espagnolle sortie de Poirin, commença sur la gauche à costoyer Mr de la Mothe, sans qu'il y eust autre combat que legeres escarmouches entre coureurs, & ainsi l'arrieregarde ne laissoit pas de continuer sa marche : Mais pour la retarder & l'arrester au passage de la Route, le Marquis de Leganez destacha trois gros escadrons de Dragons, qui vinrent fondre sur nos coureurs enuiron les deux heures apres midy. Ce qui obligea Mr de la Mothe à faire alte, tourner teste, & disposer ses troupes selon le lieu afin de profiter de l'auantage du terrain : il commanda le Sr de Florinville auec 300. mousquetaires, & le Sr de Porcheux auec 150. autres du Regiment des Gardes, & la Compagnie de Monseigneur le Prince conduite par le Sr de Mauuillers pour soustenir lesdits Coureurs de son armée : Ce qu'ils firent brauement. Le cōbat fut grand, & les Dragons Espagnols y furent bien battus.

Sur les 3. heures le Marquis de Leganez arriua en presence, & nous attaqua en flanc auec toute son armée, & fit deux batteries de canons à la portée du mousquet. Pour resister à cette dure attaque qui dura deux heures, monsieur de la Mothe mit ordre par tout, allant d'escadron en escadron, & dans les bataillons encourageant les troupes par sa resolution & son exemple. Il y fut grandement secondé par tous les Chefs & Capitaines qui composoient l'arriere-garde. Tous ceux du Regiment d'Anguyen y firent des merueilles, messieurs de Marsin, Florinville, Baroy, d'Arzilieres, de Ferracieres, Chastillons, Porcheux, S. André, Montbrun, Boisdavid & Beauregard, y donnerent des preuues de leur valeur.

Apres cette attaque si glorieusement soustenuë, sur le soir le Marquis de Leganez sembloit se vouloir retirer, lors qu'ayant sceu que le Prince Thomas estoit aux prises auec l'auant-garde, il retourna sur les six heures au combat plus rudement qu'il n'auoit fait auparauant. Et alors il attaqua par les quatre costez Mr de la Mothe, qui fit teste par tout sans perdre vn seul pouce de terre : & comme si la nuict eust redoublé le courage de l'armée Espagnolle, elle continua à la faueur d'vn clair de Lune auec plus de vigueur le combat. En sorte que nos gens apres auoir vuidé leurs bandolieres, reduits à l'espée & à la picque se deffendirent neantmoins courageusement de tant d'ennemis. Le Marquis de Leganez voyant ses troupes harassées d'vn si lõg combat, & n'ayant pû enfoncer les nostres, il les retira sur les trois heures apres minuict pour leur donner quelque relâche, afin de retourner le matin à l'attaque, mais cependant monsieur de la Mothe continua sa marche, & fut passé auant le iour.

Aux deux combats de l'auant-garde & de l'arriere-garde, les ennemis y perdirent plus de trois mille hommes, & cinq cens y demeurerent des nostres. Monsieur le Comte d'Harcour qui estoit occupé ailleurs cõtre Mr le Prince Thomas, ne pût ayder ny secourir Mr de la Mothe que de cent cinquante mousquetaires tirez du Regiment des Gardes, qu'il luy enuoya par le sieur de Porcheux. De façon que la posterité s'estonnera, de ce que Mr de la Mothe auec si peu de secours, & auec vn corps d'armée qui n'estoit pas de cinq mil hommes, apres vne marche de dix heures, ait pû encore soustenir iour & nuict vn combat opiniastré pendant treize heures, sans perdre rien de son terrain : contre vne armée Espagnolle de 14000. hommes, commandée par le plus grand Capitaine qu'eut le Roy Catholique, & lequel sa Nation iusques alors auoit tenu pour Inuincible.

Le Roy fut tellement satisfait du seruice que Mr de la Mothe luy rendit en cette occasion, que Sa Majesté fit reuoquer l'ordre qu'elle auoit donné de ioindre confusément le corps de l'armée de Mr de Longueville auec l'autre. Voicy ce que Monseigneur le Cardinal Duc en escriuit sur ce sujet à Mr de la Mothe.

*MONSIEVR, I'ay appris par le Sieur de Boisdauid, & depuis par le sieur Faber, le signalé seruice que*

*que vous auez rendu auec le Corps que vous commandez en la Retraitte de Quiers, où vous auez soustenu en cette Iournée auec beaucoup de conduitte & de courage tous les efforts & forces du Marquis de Leganez. Sa Maiesté en est tres-satisfaite, & en lieu de ioindre le corps d'armée que vous conduisiez à celuy de feu Monsieur le Cardinal de la Valette, pour seruir conjointement auec Messieurs de Turenne & Plessis Praslin: Sa Maiesté a trouué bon de laisser sous vostre commandement le corps de Monsieur de Longueville, auec lequel vous auez desia rendu en Italie de si notables seruices. Monsieur le Comte d'Harcour receura les despeches de Sa Maiesté sur cela, afin qu'il ne soit rien changé aux ordres qui sont establis: n'estant pas raisonnable qu'on vous diminuë l'honneur lors que vous meritez qu'on l'accroisse. Viuez donc en repos de ce costé-là, & asseurez-vous que ie seray tousiours.*

Le commencement de la Campagne de 1640. en Italie, fut la bataille & secours de Cazal, monsieur le Comte d'Harcour donna l'aile gauche à commander à Mr de la Mothe; & ce Prince trouuant à la droitte de la difficulté en l'attaque des lignes, reuint à la gauche prendre les six Regimens d'Infanterie qui y estoient: & se mettant à la teste de celuy de la Mothe, retourna genereusement à l'attaque, ne laissant plus que six Regimens de Caualerie en l'aile gauche. Neantmoins par vn exemple innoüy que de la Caualerie seule ait gagné des retranchemens, Mr de la Mothe l'exploita heureusement, ayant auec lesdits six Regimens ouuert le passage qui causa cette grande victoire. Il auoit esté reconnoistre les lignes: & les ayant bien cõsiderées, il mõstra de dessus vne colline à ses principaux Officiers l'endroit par où il auoit resolu de les attaquer. Il leur monstra aussi au dedans d'icelles vne Cassine, aupres de laquelle il leur ordonna de se reioindre apres qu'ils seroient entrez; puis cõmanda à Mr de la Luzerne d'aller auec 3. Regimens attaquer vn gros de Caualerie ennemie qui gardoit l'eminence de S. Georges, luy ordõnant de la pousser auec ardeur, afin que dans la confusion de la fuite il pût entrer pesle-mesle auec elle dans les retranchemens. Ordres qui furent ponctuellemẽt executez par ledit sieur de la Luzerne. Et luy cependant à la teste du Regiment d'Anguyen & des deux autres qui luy restoient, marcha en vn endroit par lequel vn cheual pouuoit entrer: passage qu'il auoit exactemẽt

remarqué lors qu'il alla reconnoiſtre leſdites lignes. D'abord il y fit paſſer 50. Maiſtres d'Anguyen conduits par Lonay Lieutenant & Granual Cornette, leſquels il ſuiuit auec les 3. Regimens qui luy reſtoient: & ainſi furent emportées les lignes de Cazal, malgré la reſiſtance de ceux qui les gardoient, leſquels allerent ietter dans leur armée telle eſpouuante, que Mr de la Mothe (ayãt reioint led. Sr de la Luzerne à la Caſſine aſſignée) deffit facilement la moitié de toute l'armée qui eſtoit de ſon coſté, & ce auec ſa ſeule Caualerie. Partie des ennemis s'enfuyant par vn endroit en 3. grands baſteaux, il en fit couper les cordes: ce qui ioinct à leur trop grand nombre, les fit enfoncer dans le Pô; & afin d'empeſcher les ralliement des autres, il pourſuiuit les fuyards iuſques à Pondeſture. Sur le ſoir, apres auoir pris, tué, ou fait noyer tout ce qui s'eſtoit preſenté de ſon coſté, vint reioindre monſieur le Comte d'Harcour en la plaine de Freſinet, où il luy rendit compte de la Iournée, & le lendemain luy enuoya les drapeaux & cornettes qu'il auoit priſes, & 1600. priſonniers. Il y eut huict canons de pris, ſix mortiers, & tout le bagage de ce quartier-là, auec l'argent de l'armée; qui fut vn riche pillage & butin pour cette Caualerie.

Les ennemis furent tellement eſtourdis de cette Iournée de Cazal, que monſieur le Comte d'Harcour eut le moyen de former le ſiege de Turin. Monſieur de la Mothe auec l'armée de monſieur de Longueuille fut campé à la Purpurate, quartier de longue eſtenduë & le plus difficile à garder.

On ne doit icy obmettre la ſanglante bataille de Turin. Elle eſt aſſez bien deſcrite dans le Panigiric de monſieur le Comte d'Harcour ſur ſa Campagne d'Italie.

*VOicy vne Iournée de ſang, & vn choc extraordinaire. Le premier effort qui fut fait ſur nous, commença au quartier de la Mothe Houdancour, entre la Purpurate & la Doüaire, où les ennemis parurent auec 4. ou 5. mil hommes de pied, & deux mil cinq cens cheuaux, cõmandez par Dom Carlo de la Gatta. Ils faiſoient porter deuant eux quantité de faſſines, de pontons, d'eſchelles & d'outils, que les premiers rangs compoſez d'Officiers Reformez & armez de Rondaches, firent ietter deſſus & dedans le foſſé, l'Infanterie des ennemis s'y logea malgré toute la reſiſtance & le feu du Regiment de Villandry, lequel ayant*

*pres de 2. mil pas de la ligne à garder, auec celuy de la Mothe, ne pût pas empescher qu'à la faueur & à couuert de tant de mousqueterie, qui tiroient sur eux incessamment, ceux qui restoient logez dans le fossé ne fissent vn passage pour leur Caualerie, qui entra dans nos lignes en grand nõbre. Mais la Mothe y ayant accouru, suiuy du Regimẽt de la Luzerne, les chargea auec tant de vigueur qu'il les chassa hors du retranchement, & se rendit maistre de la place. Toutesfois ils y entrerent en plus grand nombre par vn autre endroit, où ils furent encore chargez si brusquemẽt par ce braue Capitaine, qu'ils furent cõtraints de sortir pour la seconde fois de nos lignes, apres s'estre meslez parmy les nostres, dans vn combat qui dura plus d'vne heure. Nous opposames à vne attaque opiniastre vne defense vigoureuse, qui reuint à la gloire d'vn vaillant Capitaine, que le Ciel destinoit pour estre vn iour le fleau des Espagnols.*

*Cette forte resistãce n'empécha pas que les ennemis reuenans vne troisiéme fois, auec toute leur Caualerie & Infãterie, n'entrassẽt dãs le Retranchement malgré les nostres: Mais durant le plus fort du Cõbat, les Regimẽs de Beau-regard & du Terrail arriuerẽt si à propos, qu'ils percerent plusieurs fois les esquadrons ennemis, renuersant leurs Bataillons d'Infanterie, laquelle pour lors commença de s'estonner: Iusqu'à ce que s'estãt ralliée & remise en tres-bon ordre, la Mothe qui les vit tous passez & entrez dans son Retranchemẽt, retira ses gens fort iudicieusement à la faueur d'vne forte haye, pour les cõbatre en ce passage, où ils ne pouuoient venir à luy qu'en défillant. Ce qui luy succeda si heureusement, qu'ayant porté par terre plusieurs de leurs Caualiers qui auoiẽt tenté le passage, il obligea les autres de retourner auec cõfusion. Les ennemis borderent cette haye de leur Infanterie, qui fit de si grãdes décharges dessus nostre Caualerie, qu'elle fut cõtrainte de s'en aller prendre son Camp de bataille dans vne petite plaine, à 2. mousquetades de la courtine de la Citadelle, où les ennemis estoiẽt obligez de passer par necessité. Ce qu'ils entreprirẽt auec vne si belle dispositiõ: que la Mothe qui obseruoit exactement leur marche, fut contraint d'attendre qu'ils luy monstrassent le flanc: & alors il prit son tẽps si à propos, que les faisant charger par toute sa Caualerie il rompit leurs esquadrons & perça leurs bataillons, de sorte, que la tuerie ayãt duré 1. heure, il en demeura plus de 2. mil morts sur la place. Et la Caualerie des ennemis fut si pressée, qu'abandonnant l'Infanterie, vne partie se sauua à la fuite le lõg de la Doüaire; & l'autre se precipitãt au bas d'vne rauine, pour gagner la Ville par la prai-*

*rie, il y en eut encore vn grand nõbre qui marquerent la iournée par la perte de la vie. Cependãt que la Mothe poursuiuoit cette caualerie des ennemis iusques sur la cõtrescarpe du fosse de la Ville, où elle se retiroit, il fut aduerty que 500. hommes du debris de l'Infanterie des ennemis auoient forcé vne redoute gardée seulement par 20. hommes des nostres, & qu'ils s'y estoient logez. Tout aussi-tost il se porta sur le lieu, inuestit cette redoute, & auec quelque 300. hommes commanda l'attaque, qui fut faite de toutes parts auec tant de cœur & de resolution, que la barriere fut d'abord gagnée; & à mesme temps furent forcez & tous tuez par cette courageuse Infanterie du Cãp & de la Citadelle. Les fuyards qui prirent le chemin de la Doüaire, furent suiuis par 200. cheuaux, qui en arresterent encore trois ou quatre cens par les chemins. Ce combat fait à diuerses reprises dura pres de cinq heures, & la Mothe montra par tout son courage & son iugement dans vne égalle asiette.*

Voila comme cette bataille est décrite par vn Autheur Frãçois: les estrangers ne la releuent pas moins. Le Comte Galeazzo Gualdo Priorato, raporte en l'Histoire de ce temps, que sãs cette victoire l'armée Françoise auoit resolu de se retirer *per la parte di Vanchia à Borgo di Po*. Et cét Historien confesse nettement, que la France à eu cét auantage par la diligence de Mr de la Mothe, auquel il remarque les plus hautes qualitez qui se puissent rencontrer en vn Capitaine; la diligence, & le iugemẽt intrepide & temperé dans les confusions & desordres des combats; se sont ses termes: *Francesi li quali hebbero questa vittoria fortunatamente, e per diligenza del Signor della Motha, a cui la sorte concesse nella confusione quella intrepidezza, e temperanza, che pochi benche prudenti ne sono in casi simili fauoriti.*

De vingt-neuf sorties qui furent faites pendant ce siege, il y en eut vingt-trois du costé de Mr de la Mothe, dont il y a iournal, & furent toutes vigoureusement repoussées. Mais entre autres il s'en fit deux les 23. Iuillet & 1. d'Aoust, pour faire sortir les personnes inutiles de la Ville, auec ce reste de Caualerie de Dom Carlo de la Gatta qui l'incommodoit, Turin ayant moins à faire d'hommes que de munitions.

La premiere diminua fort les ennemis, elle commença sur les dix heures de nuict, que le Prince Thomas du costé des Gardes, & le Marquis de Leganez aupres du Pô firent des feintes atta-

ques, afin de fauoriser vne sortie diuisée en Auantgarde & Arrieregarde. L'Auantgarde de cinq cens Maistres, conduite par Dom Ioan de Lemos Espagnol, General de la Caualerie de l'Estat de Milan, marcha sans estre descouuerte le long de la Doire Susine iusques à la Purpurate, où les pionniers ouurirent cette partie du retranchement qui estoit entre ladite riuiere & vne redoute qui le defendoit : mais le fossé s'estant trouué trop haut & plein d'eau l'Auantgarde ne pût passer, & dans cette occupation elle fut surprise de Mr de la Mothe, lequel auec les Regimens d'Anguyen & du Terrail reuenoit d'vn grand combat, par lequel il auoit battu & contraint l'Arrieregarde & Dom Carlo de la Gatta de regagner Turin; tellement que cette Auantgarde se trouuant enfermée fut contrainte à demander quartier, & demeura toute prisonniere, à la reserue de quelques Caualiers qui se perdirent en la Doire & dans le fossé. Dom Ioan de Lemos fut pris, ayant le bras cassé d'vn coup de pistolet. Mr de la Mothe le traitta à la Françoise, c'est à dire auec toute sorte de ciuilité & de courtesie, & le renuoya le lendemain sans rançon au Marquis de Leganez son parent.

Ce peu qui restoit de viures & de fourrages se consumant par tant de bouches inutiles, monsieur le Prince Thomas resolut de tenter par vne autre & derniere sortie d'en vuider la Ville : & pour y paruenir (par le moyen du canon courrier) luy & le Marquis de Leganez conuinrent d'y proceder en cette maniere. Le matin du premier iour d'Aoust ledit Marquis marcha auec partie de l'Armée Espagnole, & fit auec grand feu vne feinte attaque du costé de Colleins, afin cependant d'empescher mr le Comte d'Harcour de secourir le quartier de la Purpurate. En mesme temps mr le Prince Thomas sortit de Turin auec quatre mille hommes qu'il commandoit en personne, & ce pour fauoriser la sortie de douze cens cheuaux qu'il auoit baillez à conduire à Dom Carlo de la Gatta, auec des pontons & fascines, pour ne tomber pas au malheur de la sortie precedente. Monsieur de la Mothe auec le corps de l'Armée de monsieur de Longueuille s'opposa viuement à cette sortie, & apres vn long combat contraignit mr le Prince Thomas & D. Carlo de la Gatta de rentrer confusement dans la Ville, laissans au

champ de Bataille plusieurs de leurs morts; entre lesquels se trouua l'Amazone Allemande.

Turin s'estant rendu peu de temps aprés monsieur de la Mothe reuint en France: en passant à Chambery il y fut receu auec des accueils extraordinaires par Madame Royale, laquelle deuant luy ne se pouuoit lasser de raconter tout haut à ceux qui estoient presens les seruices qu'il luy auoit rendus & à monsieur le Duc de Sauoye son fils, lequel elle fit venir exprés dans sa chambre pour luy presenter monsieur de la Mothe comme elle fit, en disant: *Mon fils voila Monsieur de la Mothe, aymez-le bien, c'est vn des Gentils-hommes du monde lequel a le plus contribuë au restablissement de vostre Estat.*

AV retour d'Italie apres tant de belles actions, le feu Roy de tres-heureuse memoire, iugea monsieur de la Mothe digne d'vn des importans & espineux employs qui soit arriué pendant son Regne, en la place de monsieur d'Espenan, qui en sortoit par la force de l'Armée du Roy Catholique.

Sa Majesté auoit esté eleuë, Prince de Catalogne, par vn consentement des peuples, qui reclamerent sa protection contre la fureur des troupes du Roy d'Espagne qui inondoient toute la Prouince. Monsieur de la Mothe fut choisi de Sa Majesté pour defendre cette glorieuse election, & conseruer à la France ce Principat, le plus noble & considerable qui soit en l'Europe.

Dés l'instant qu'il en eut receu les Ordres il partit de la Cour, & sur la fin de Ianuier 1641. arriua à Barcelonne, où la reputation qu'il auoit acquise en Italie, le faisoit attendre auec beaucoup d'impatience. Il y fut accueilly auec grandes demonstrations de joye de toute la Ville, & de Messieurs de la Deputation. Il les r'asseura de la part du Roy contre les apprehensions qu'ils auoient de l'armée du Marquis de Velez, lequel depuis sa retraitte de Monjuic auoit receu de nouueaux renforts de Castille.

Pendant que ses troupes filoient de France, il faisoit luy-mesme trauailler aux Fortifications de Barcelonne & de Monjuic, mais il fut bien-tost contraint d'en laisser la commission à d'autres: dautant que le Roy d'Espagne jugeant la guerre

de Catalogne de plus grande consequence que toutes celles qu'il auoit sur les bras, y jetta aussi ses principales forces; y formant en mesme temps trois Armées considerables. Car outre l'ancienne qui estoit en la plaine de Terragonne, commandée par le Connestable Colonne Prince de Bothere, qui auoit succedé au Marquis de Los Velez, Sa Majesté Catholique en fit deux autres nouuelles : l'vne à Tortose & Valence sous le Marquis de Leganez, & l'autre en Arragon, sous la conduitte du Vice-Roy de ce Royaume, qui estoit le Duc de Nocera Titulate Napolitain, de la maison des Caraffes.

Ce dernier fut plus diligent à marcher que les autres : car pour fauoriser vne faction qu'il auoit tramée dans la ville de Lerida, il entra dans la Catalogne, où il assiegea Aytonne. Si tost que monsieur de la Mothe en eust eu aduis, il quitta les Fortifications de Barcelonne pour s'en aller en diligence à Lerida, où il calma pour lors les factions qui y auoient esté formées par quelques mal-affertes. Cependant il trouua moyen de ietter cinq cens hommes dans Aytonne, & vn iour apres il marcha droit à l'ennemy ; lequel surpris de sa diligence leua le siege sans l'attendre, & se retira en desordre au delà de la Cinca, où son armée se dissipa incontinent.

Le mauuais succez du Duc de Nocera rallentit les marches du Prince de Bothere & du Marquis de Leganez, qui se vouloient ioindre. Pendant leurs deliberations, monsieur de la Mothe eut le loisir de remedier aux accidens qui luy pouuoient arriuer durant cette Campagne. Il luy restoit deux Armées à combattre ; la moindre desquelles estoit plus forte que la sienne : celle qu'auoit le Prince de Bothere dans la plaine de Terragonne estant de vingt mille hommes effectifs, & celle du Marquis de Leganez vers Tortose de six mille hommes de pied, & de deux mille cheuaux.

Afin de resister à tant de forces, Mr de la Mothe iugea qu'il luy estoit plus à propos de joüer ~~de la~~ teste que des mains ; & sur tout qu'il luy falloit empescher que les deux Armées ennemies ne se pûssent ioindre ny secourir. Pour paruenir à son dessein il se saisit du Col de Cabre, puis alla attaquer le Col Balaguier, que les ennemis auoient fortifié depuis que le Mar-

quis de Los Velez s'en saisit en allant assieger Cambrils: neantmoins il fut emporté, & les ennemis y perdirent quatre cens hommes.

Monsieur de la Mothe estant asseuré de ces passages, se vint camper à la veuë du Prince de Bothere, & ce en lieu si auantageux, qu'il n'y pouuoit regulierement estre forcé, ny l'ennemy en sortant de la plaine de Terragonne (où il postoit) entrer par ailleurs dans la Catalogne. On peut facilement se persuader qu'vne Armée de vingt mille hommes reduite en si peu de pays ne demeura pas long-temps sans pastir; & auec les necessitez, de diminuer en courage & en nombre. Ce qui fit resoudre enfin monsieur de la Mothe (apres auoir receu le secours que luy enuoya du Roussillon monseigneur le Prince son Generalissime) de sortir de la defensiue, & de descendre dans la plaine de Terragonne, où à la barbe du Prince de Bothere il attaqua & prit les villes de Vals, Lescouuerte, & Constantin, & auec l'aide de l'Armée Nauale, le Fort de Salo.

Par la prise de ces places, monsieur de la Mothe resserra dauantage cette puissante Armée, & en sorte qu'il la contraignit d'aller camper sous la portée du canon de Terragonne, où elle tomba en des necessitez si extremes, qu'apres auoir mesme mangé les prouisions de la Ville, chaque soldat estoit reduit par iour à deux onces de ris, & trois onces de chair de cheual: *de maniere* que sans le premier secours que monsieur de Bourdeaux laissa entrer du costé de la mer, l'Armée & la Ville se rendoient ensemble deux iours apres.

Tant de necessitez resolurent le Roy Catholique d'enuoyer ses Ordres au Marquis de Leganez d'hazarder tout, pour secourir par terre cette Armée languissante, & au Duc de Ferrandine d'en faire autant par mer. Afin d'executer les commandemens de Sa Majesté Catholique, le premier se mit en campagne, & tenta de la secourir par le Col Balaguier, qui estoit l'endroit par où le Marquis de Los Velez entra en Catalogne, lors qu'il assiegea & prit Cambrils & Terragonne: mais Mr de la Mothe l'auoit tant bien muny, que ce General Espagnol y trouua vne telle resistance, qu'il en fut repoussé auec perte notable, & contraint de se retirer à Tortose d'où il estoit party.

party. En cette contre-marche, son Armée qui n'estoit presque composée que de milices, se dissipa. Le Duc de Ferrandine y fut plus heureux, car il secourut deux fois l'Armée : mais la derniere vint plus à propos pour sauuer la Ville que ladite Armée, qui se trouuoit alors entierement ruinée & consommée par les combats & necessitez où elle auoit esté reduitte, ne s'y estant trouué que 2000. hõmes & 200. cheuaux, apres que ledit Duc de Ferrandine eut emmené par mer les blessez & les malades.

Vne si puissante Armée n'a pû venir à telles extremitez, sans qu'il y eust eu nombre d'escarmouches, de rencontres, & de combats; desquels il y a Iournal particulier, qu'on reserue à l'Histoire des guerres de Catalogne. On ne parlera pour cette fois que de la Iournée des Fourrageurs, qui est comme vne Bataille : consideré que les deux Armées entieres sorties de leurs retranchemens s'entrechoquerent en pleine campagne. Voicy comme les Historiens la racontent.

Les ennemis ayans formé vn dessein d'occuper quelque poste qui leur eslargist la communication de la mer, d'où ils esperoient leur plus asseuré secours de viures. Mr de la Mothe en eut avis par vn Walon transfuge, qui l'aduertit que le lendemain 10. de Iuillet les ennemis deuoiẽt faire irruption sur quelqu'vn de ses quartiers, auec 800. cheuaux & 2000. fantassins. Il donna ordre à Mr de Serignan (sous pretexte de faire montre aux troupes) de s'aduancer auec mille mousquetaires & cinq cens cheuaux à Tamaric, village qui n'est qu'à vne petite lieuë de Terragonne, Mr de la Mothe cependant mit vne partie de ses troupes en embuscade, dans les montagnes voisines. Mais sur l'aduis que luy donnerent les gardes auancées, que les ennemis marchoient en plus grand nombre qu'on ne l'auoit aduerty, il reünit ses troupes, & se mit à la teste de sa Caualerie & Infanterie, qu'il fit aller par vn vallon qui luy estoit fauorable à couurir sa marche; & mit son Armée en bataille le long d'vne montagne, d'où il descouuroit la marche des ennemis de deux costez de la Ville. Il n'y fut pas plustost, qu'il vid sortir vn grãd conuoy de Fourrageurs, qui apperceurent l'embuscade de nos troupes, & qui pour s'en garantir occuperent vne eminence fauorable, en laquelle ils furent incontinent renforcez de quel-

ques escadrons sortis de Terragonne. Afin de les chasser de cette eminence, monsieur de la Mothe commanda ledit Sieur de Serignan auec deux Regimens de Caualerie & cinq cens mousquetaires: & luy cependant voyant deux escadrons de reserue s'estre par trop auancez, les attaqua, prit, ou tua presque tous; & le conuoy des Fourrageurs se mit en fuitte.

Ce combat s'estant fait à la veuë de la Ville, l'Armée ennemie pour sauuer ses troupes auancées se mit en bataille sur vne petite montagne voisine, à portée de mousquet de ses retranchemens. Monsieur de la Mothe de son costé dispose pareillement l'Armée Françoise en bataille, & pour inuestir les ennemis, donna ordre audit Sieur de Serignan (qui y fit des merueilles) de les attaquer par la gauche, comme luy fit par la droite, en sorte qu'il les deslogea de leur poste, & les poussa fuyans iusques dans leur retranchement.

L'aisle droite se defendit plus long-temps, & estoit preste d'emporter vne eminence aduantageuse, lors que Mr de la Mothe iugeant l'importance d'icelle, destacha de son Armée trois Regimens François & vn de Catalans, auec trois compagnies de caualerie, qui obligerent l'ennemy à se retirer, & d'abandonner le poste. Mais le Prince de Bothere resolu d'emporter cette colline contestée, y fit tenter vn nouuel effort par le Regiment du Comte Duc, soustenu des hommes d'armes appellez *Cruzados*, lesquels nous attaquerent impetueusement & auec valeur, mais qui furent aussi genereusement repoussez: ils cederent finalement & le poste & la victoire. Six cens Espagnols demeurerent morts sur la place, cinq cens prisonniers, & huict & neuf cens mules de butin.

Apres la dissipation de l'Armée de Terragonne, Monsieur de la Mothe retiré dans ses quartiers de Vals & Constantine, y laissa quelques troupes: puis marcha auec le reste de l'Armée aux frontieres d'Arragon, sur l'aduis que luy donnerent les Catalans, que les principaux de ce Royaume estoient prests à se sousleuer pour leur liberté. Monsieur de la Mothe estãt arriué à Lerida, il trouua que de la faction qu'il auoit assoupie au commencement de la Campagne, en estoit née vne autre preste à esclorre, que sa presence dissipa. Cela l'obligea neantmoins de

laisser ses meilleures trouppes dans ladite Ville, & seulement auec mille cheuaux & quinze cens fantassins aller apprendre des nouuelles d'Arragon. Il sceut en ce voyage comme le Roy d'Espagne auoit calmé la reuolte de ce Royaume-là dans sa naissance, par l'emprisonnement du Duc de Nocere, que Sa Majesté Catholique en auoit soupçonné l'Autheur (quoy qu'iniustement) sur des charitez de Cour.

Monsieur de la Mothe se iugeant inutile en ces frontieres, prit en s'en retournant Tamarit; & de là repassant par Lerida, il retourna auec pareille diligence qu'il estoit venu en la plaine de Terragõne: où il arriua le mesme iour que le Prince Bothere auoit fait dessein d'enleuer vn quartier aux troupes qui auoient esté laissées aupres de Constantine, croyant encor Mr de la Mothe aux frontieres d'Arragon. Pourquoy il auoit commandé six cens fantassins & toute sa Caualerie, dont Mr de la Mothe ayant esté incontinent aduerty par les Espions qu'il entretenoit dans Terragonne, il fut la nuict mesme leur dresser vne embuscade, par le moyen de laquelle il vouloit les couper en retraitte. Vn cas fortuit facilita son entreprise, trois Vedettes des ennemis estans heureusement tombées entre ses mains, il logea en leur mesme place trois de ses soldats, lesquels il fit habiller des habits desdites Vedettes, qui firent du haut de la montagne les mesmes Signals que les autres deuoient faire: chose qui reüssit si bien, que les ennemis continuans leur route furent chargez par Mr de la Mothe: La Caualerie prit la fuite, apres auoir perdu vne trentaine de leurs compagnons, & toute l'Infanterie fut tuée ou prisonniere. Cette action fut baptisée par le feu Roy du nom de *La Iournée des Vedettes.* Le Prince de Bothere en eut tant de desplaisir, qu'accablé d'vn si grand nombre de disgraces qui s'entresuiuirent en quatre mois, il mourut peu de iours apres dans Terragonne.

Cette Campagne finit glorieusement par le secours d'Almenas, le Duc de Toralte & Dom Vincent de la Marre ayans formé vn nouueau Corps d'Armée du debris de celles du Duc de Nocera & du Marquis de Leganez, surprirent ladite Ville située aux frontieres d'Arragon le 4. Nouembre, pendant vn grand broüillard qui les fauorisoit. Le Gouuerneur qui estoit

Catalan se defendit au chasteau, assez bon d'anciennes tours & murailles, sinon qu'il estoit commandé d'vne montagne voisine. Le Duc de Toralte le fit battre de quatre canons; & à cause qu'il y auoit vn grand peuple, les habitans s'y estans retirez, il l'incõmodoit encore de bombes & de grenades. Mr de la Mothe ayant eu aduis de ce Siege y marcha en telle diligence, que dés le lendemain qu'il en eut avis, il se trouua à demie lieuë de l'ennemy, d'où il asseura le Gouuerneur qu'il le secoureroit: Son Armée pouuoit estre de mille cheuaux & 2500. hõmes de pied, & celle du Duc de Toralte estoit de 2500. cuirasses & de 3000. fantassins. Le premier iour, Mr de la Mothe pour secourir la place marcha le long de la montagne, & les ennemis à l'opposite, vn valon & rauine entre deux: mais afin d'auoir plus dauantage, ils firent retirer leurs batteries pour s'en seruir contre l'Armée Françoise, qui n'en auoit point. Ce premier iour que les Armées furent en presence, il n'y eut que quelques legeres escarmouches. Le lendemain dés le point du iour l'ennemy qui auoit reconnu nos forces inégales aux siennes, se presenta derechef en bataille resolu de nous combattre: mais mondit Sieur de la Mothe se retira à Algoüaire, où le Gouuerneur du chasteau d'Almenas luy enuoya signifier & protester, que si dans le iour suiuant il n'estoit secouru, il se rendroit.

Ladite place ne se pouuant secourir par la force, contre vne Armée plus puissante & bien postée, Mr de la Mothe s'aduisa de le tenter de nuict par stratageme: Il dit à tous les tambours & trompettes de l'Armée de suiure le Sr d'Amboise & de faire ce qu'il leur ordonneroit; & il commanda au Sr d'Amboise qui estoit Capitaine au Regiment de Merinuille, d'aller de nuict par la montagne droit à Almenas auec cent Maistres dudit Regiment, & que pour donner l'espouuante il chargeast tous ceux qui se presenteroient: que sur les quatre heures apres minuit il ne manquast de commander aux tambours de sonner continuellement la marche par les chemins, & aux trompettes par interualle: qu'aux approches d'Almenas il leur fit sonner la charge aux vns & aux autres. Ce projet reüssit comme Mr de la Mothe s'attendoit: car les ennemis croyans que l'Armée Françoise fust du costé où ils oyoient les tambours &

trompettes, y marcherent; cependant Mr de la Mothe allant de l'autre costé par vn vallon auec 500. cheuaux, força toutes les gardes que l'ennemy auoit laissées dans la Ville, secourut le Chasteau : d'où il sortit tost apres, donnant aduis audit Sieur d'Amboise de se retirer auec ses trompettes & tambours. Toralte voyant la place secouruë, ne voulut persister dauantage au Siege, & se retira dans les quartiers d'hyuer.

LA Campagne de 1642. ne fut pas moins heureuse à Mr de la Mothe que la precedente. Le Marquis de la Ynoyosa le voyant esloigné vers les frontieres d'Arragon, prit l'occasion de son absence pour assieger Valz auec cinq mille hommes de pied, douze cens cheuaux, & cinq pieces de canon : on luy en donna aduis en grande diligence, & s'y en vint auec vne si extraordinaire, que sa presence en veuë de l'ennemy preuint la nouuelle de sa marche. Ce qui estonna tant le Marquis de la Ynoyosa, qu'il leua le Siege : & fit sa retraitte en tel desordre, que Mr de la Mothe les contraignit au combat pres de Villelongue où il le batit. Les Relations Catalanes, à cause de cette extreme diligence, mettent cette action entre les plus belles qui se soient faites en Catalogne, & l'appellent *La Bataille de Villelongue.* Elles marquent neuf cens morts sur la place, deux canons pris, auec plusieurs prisonniers.

Deux mois apres, cette victoire fut suiuie d'vne autre beaucoup plus memorable. Elle arriua sur ce que le Roy d'Espagne voyant Colioure assiegé, Perpignan en peril, & le Roy de France en chemin pour entrer en personne dans les Espagnes : Sa Majesté Catholique, afin d'empescher ses grands projets des François, resolut de ietter vne Armée considerable dans le Roussillon, & de la fortifier des meilleures troupes qu'elle eust. Pour ce, le Capitaine Ioseph Sem passa à Roses sur des vaisseaux de Dunkerque & de Dantzic 6000. hommes de pied auec toutes les munitions necessaires à vne puissante Armée.

Et d'autant qu'on ne peut pas porter sur la mer nombre de Caualerie, Sa Majesté Catholique en forma vn grand Corps, qui deuoit aller par terre ioindre sadite Armée de Roussillon : & pour la conduire, nōma General D. Pierre d'Arragon Marquis de Pouare, & le Duc de Toralto son Lieutenant general :

lesquels ayans eu Ordre de choisir les meilleurs hommes qu'ils pourroient dans les armées de Valence & d'Arragon, passerẽt en celle de la plaine de Terragone commandée par le Marquis de la Ynoyosa & Comte d'Aguilar, en laquelle ils choisirent aussi ce qu'il y auoit de meilleur: & en formerent vn Corps de 2500 cheuaux, de mille Dragons, & de mille Officiers Reformez ou vieux Soldats; lesquels (afin de trauerser la Catalogne auec plus de diligence) deuoient estre alternatiuement montez sur des mules ou bidets. Huict cent mules furent aussi destinées à porter des viures pour douze iours.

Cependant les ennemis ayant repris Constantine, Mr de la Mothe apprit par les intelligences qu'il entretenoit à Terragone le dessein du Marquis de Pouare: ce qui le fit resoudre à obseruer sa marche, sans songer à autre chose; Comme de fait les ennemis firent plusieurs feintes pour le diuertir ailleurs. Ils enuoyerent des troupes du costé de Tortose, faisans mine de vouloir attaquer le Col Balaguier; & firent courir le bruict, que le dessein du Roy d'Espagne estoit de secourir le Roussillõ auec son Armée d'Arragon, qui deuoit entrer par le Comté de Foix: Et pour rendre ce bruict vray-semblable, ils furent assieger Trem Ville de Catalogne qui estoit de ce costé-là: mais Mr de la Mothe, sans mouuoir son Cãp, se contenta d'y enuoyer du secours, par le moyen duquel les habitans firent leuer le siege. D'ailleurs, le Marquis de la Ynoyosa auoit gagné les montagnes escarmouchant continuellement, afin d'obliger Mr de la Mothe à demeurer pour s'opposer à ses desseins.

Finalement ses Espions luy donnerent aduis, que le Marquis de Pouare auec ce grand Corps d'elite, s'estoit separé du gros de l'Armée de Terragonne le 23. de Mars, afin de trauerser la Catalogne pour entrer dans le Roussillon. Dés l'instant, par la marche que prit l'ennemy Mr de la Mothe iugea de celle du reste de son chemin; & pour l'empescher & preuenir fit les ordres necessaires, donna Rendez-vous à ses troupes en des quartiers qui se rencontroient sur la route des ennemis, & mãda aux Catalans qui habitoient sur cette mesme route de publier leur *Sommetan*, c'est à dire de preparer leur milices: auec ordre de ne paroistre le iour que sur des eminences, & la nuict

faire grands feux & grands bruits, & d'allarmer continuellement les ennemis à coups de mousquetades: & escriuit à Dom Ioseph de Margarith, d'aller auec ce qu'il pourroit amasser de milices Catalanes se camper à S. Saloni & s'y retrancher, estant vn endroit où il falloit de necessité que passast le Marquis de Pouare.

Apres auoir donné ces ordres il demeura encor deux iours combatant auec l'Armée ennemie, à laquelle il fit quitter les montagnes, paroissant luy mesme par tout, afin de faire croire au Marquis de la Ynoyoza qu'il ignoroit le dessein de la marche de Pouare: & afin de l'entretenir dans cette creance, il fit le soir du 25. venir dans sa chambre, comme s'il eust esté malade, des prisonniers qui luy renuoyoit. Ayant lors communiqué sa resolution à Mr du Terrail, auquel il laissa ce reste d'Armée à commander, luy ordonnant garder tousiours ce poste iusques à nouuel ordre: il partit & marcha sur des relais toute la nuict; en sorte qu'il arriua sur les 8. heures du 26. à Pierre où estoit le Rendez-vous de ses meilleures troupes.

Vne heure apres son arriuée, les batteurs d'Estrade luy donnerent aduis que l'ennemy defiloit en vn chemin creux peu esloigné. Il le laissa aller, defendant à ses troupes de paroistre, iusques à ce qu'il apprist que l'arriere-garde estoit moitié passée; & alors il fit charger si à propos, que quatre cens hommes demeurerent morts sur la place & quãtité de prisonniers. Cette attaque inopinée resserra l'ennemy, mais elle ne luy empescha pas de continuer sa marche iusques au 28. qu'il y eust vn grand combat, auquel la victoire balança long-temps, mais la prise de D. Vincent de la Marre nous la facilita. Ce qui obligea l'ennemy le lendemain 29. à faire volte face pour retourner à Terragone; iusques au 31. & dernier de Mars, que D. Pietro d'Arragon & toute son armée harassée de tant d'attaques de celle de France qui les escarmouchoit de iour, & les alarmes continuels des Catalans les empeschant de reposer pendant la nuict; outre les viures qui leur manquoient, apres de si longues marches & contre-marches: voyant les passages occupez, & derechef pres de Villefranche attaquez de toutes parts en vn troisiéme combat, ils furent contraints de demander quartier.

En ces trois combats, & en cette longue marche & contre-marche de 8. iours, il se rencontra beaucoup de particularitez remarquables: qui sont si exactement descrites dans la Trompette Catalane, & dans tant d'autres Relations qui ont esté imprimées en Latin & en toutes les langues de l'Europe, qu'il seroit inutile de les representer en ce lieu. Il suffira de dire que ce fut vne victoire entiere, & vne des plus importantes qu'ait iamais remporté la France dans l'Espagne: Memorable, en ce que de toute cette Armée il ne s'en est pas sauué vn, tous ayans esté tuez ou faits prisonniers. La consequence en fut grande, en ce qu'elle mit le Roy Catholique dans l'impuissance de secourir les Villes de Colioure & Perpignan. Le Roy recognoissant cette heroïque action, honora Mr de la Mothe du Baston de Mareschal de France. Et de plus, Sa Majesté auoit proposé au Chapitre qui fut tenu pour la promotion de Mr le Prince de Monaco, d'enuoyer aussi l'Ordre du S. Esprit aux Mareschaux de Guebriant & de la Mothe, Sa Majesté iugeant que ceux qui commandoient si glorieusement ses Armées dans les Pays estrangers, deuoient porter ces marques d'honneur: mais les ialousies & les intrigues qui estoient lors à la Cour, empescherent les effets de la bonne volonté de Sa Majesté.

Apres cette signalée victoire, les Catalans qui disoient auoir intelligence dans Tortose, obligerent Mr de la Mothe d'y aller: mais apres l'auoir tentée pendant trois iours, il marcha dans l'Arragon, où il reprit Tamarit: puis il assiegea & prit Monçon vne des principales Villes de ce Royaume-là. Il s'en alloit assieger Fragues, lors que les ennemis firent vne diuersion, qui l'obligea de retourner diligemment en Catalogne pour r'asseurer Barcelonne sur l'apprehension qu'elle auoit de voir à l'anchre deuant son port le Prince de Toscane auec toute l'Armée Nauale d'Espagne. Ce qui augmentoit cette crainte, estoit vne Armée de Terre qui estoit desia dans la plaine de Terragone au nombre de quinze mille hommes, commandée par le Marquis de Terragouze General de reputation: auquel se deuoiẽt encor ioindre le Marquis de Mortara & le Baron de Sabac auec autres 8000. hommes. Mr de la Mothe se vint camper à Ville-franche, d'où il empescha toutes ces Armées de passer

ser iusques apres la prise de Perpignan : De sorte que le Prince de Toscane ne voyant point agir l'Armée de Terre, se retira de deuant Barcelonne.

Cependant le Roy d'Espagne voyant tant d'Armées ruinées sous la conduitte de ses Generaux, & les pertes de Perpignan, Colioure & Monçon, se resolut de venir luy mesme à la guerre : & par vne puissance extraordinaire emporter dans la fin de cette Campagne toute la Catalogne & le Roussillon. Sa Majesté Catholique partit à cet effect de Madrid & se rendit à Sarragosse. Cette Armée a esté la plus nombreuse qu'ait veu l'Espagne depuis les guerres des Maures de Grenade. Les Estendarts des Ordres furent tirés auec ceremonie des Eglises de S. Iacques de Salamanque, de Calatraua & Alcantara ; & portés à l'Armée pour signal, que le Roy & toute l'Espagne, marchoient à la guerre. On fit conduire à Fragues toutes les prouisions & munitions necessaires, auec 40. pieces de canon : & pour l'entretien de cette puissante Armée, le Roy, la Reyne, & tous les Grands d'Espagne, firent battre en monnoye presque toute leur vaisselle d'argent. Les troupes s'assemblerent és Royaumes de Valence & d'Arragon, & se ioignirent à Fragues, où le Roy declara General de cette formidable Armée le Marquis de Leganez.

Monsieur de la Mothe apprehẽdant que tant de forces fondissent sur luy tout à la fois, fit son possible pour combattre le Marquis de Terragouze auant qu'il pûst ioindre l'Armee du Marquis de Leganez. N'ayant pû empescher cette ionction, quelque diligence qu'il y apportast : la conseruation de Lerida qui s'en alloit perduë, la confiance qu'il auoit en la bonté de ses troupes, & vn poste auantageux qu'il occupoit, le firent resoudre (encore qu'il n'eust que douze mille hommes) d'attendre le choc d'vne Armée presque deux fois plus forte que la sienne, de laquelle il fut attaqué le 7. d'Octobre à la veuë de la ville de Lerida.

Le Combat fut grand, long & opiniastré. La prise de deux de nos canons, & nostre Aile droite ébranlée par la furieuse attaque de l'Auangarde, composée de la Noblesse volontaire d'Espagne, des Escadrons des Ordres, de 2000. Cuirasses auec

quatre mille fantassins, sembloit faire pancher la victoire du costé des ennemis, lors que Mr le Mareschal de la Mothe l'acquit à la France par sa valeur. Vittorio Sirj au second Tome de son Mercure liure 3. exprime en termes elegans cette genereuse action. *Il Motha che d'all' a la sinistra ributato haueua, con gran valore il feroce assalto de Spagnoli, conosciuto il disordine de suoi siriconcentro nel suo essercito, & con due squadroni del Magaloti, & col Regimento suo di reserua, rimessa & riuigorita l'a la destra; la scaglio con tanto impeto sopra la vangardia Spagnola, che riuerberando il timore sopra di quelli ch'erano pur dianzi agressori & vittoriosi, in vn' atomo mutata la paranza di quella scena, commenciarono prima a titubaré, & poscia a saluar si disordinatamente.* Sans la nuit la tuerie eust esté plus grande. L'Armée Françoise demeura maistresse du champ de bataille & des morts, qui excedoient deux mille, entre lesquels se trouuerent vn si grand nombre de Cheualiers des Ordres, que cela causa vne lamentation vniuerselle dans l'Espagne : laquelle fit par tout de mauuais augures de la perte de ces Religieux Estendards des Ordres, qui furent pris auec nombre d'autres Cornettes & Enseignes, & portez en triomphe dans l'Eglise de Barcelonne.

Monsieur le Mareschal de la Mothe poursuiuant sa victoire, contraignit le debris de cette effroyable Armée à se retrancher en lieu si desauantageux, que les eaux en ruinerent vne partie; & le reste se trouua enfin entierement dissipé par les diuers partys qui luy furent deffaits, & par la prise d'vn grand conuoy, lequel acheua de l'affamer & ruiner.

La colere du Roy Catholique jetta la faute de cette perte sur le Marquis de Leganez, qui pour ce fut arresté prisonnier à Consuegra : & sur le mesme pretexte le Comte Duc fut disgracié, apres auoir entierement possedé le Roy son maistre plus de vingt années. Ledit Vittorio Sirj vn des plus iudicieux Historiens de ce temps, remarque la grandeur & la consequence de cette action. *Cosi vn essercito di trenta mile combatenti racolto insieme con infinito dispendio, & per vltimo sforso della Spagna nel occasione dell' vscita del Ré : senza produrre alcun vantagio alla corona rimase miseramente dissipato; conche s'aualoro maggior mente la contumacia de Catalauni, &c.* Et peu apres il adjouste : *Et si*

*ſtabilironò vie più li Franceſi in queſta Prouincia communemente iudicata vn' altra Fiandra alla Spagna.* Il conclud à la fin. *Per le medeſimi ragioni firmo miglio-ſu la ſua teſta il Rè di Francia la corona di quel Principato.*

Afin de recompenſer ce ſeruice important, qui finiſſoit glorieuſement cette heureuſe Campagne, le Roy fit Duc Mr de la Mothe : & Sa Majeſté luy enuoya l'inueſtiture du Duché de Cardonne de ſi bonne grace, qu'il ne ſe peut pas dire dauantage. On ne peut mieux exprimer ce bien fait du Roy, que par ce qu'en eſcriuit Monſeigneur le Cardinal Duc à Mr de la Mothe, par ſa lettre du 27. Octobre 1642.

*La Nouuelle que nous auons receuë de la deliurance de Lerida, par le gain de la Bataille que vous auez emporté contre le Marquis de Leganez, me redonne des nouuelles forces & ma ſanté; en m'oſtant les inquietudes où i'eſtois de cette Place & de l'Armée que vous commandez. Il n'eſt pas mal-ayſé de vous rendre de bons offices enuers Sa Majeſté, puis que vous nous en donnez tous les iours matiere par vos proſperitez. Auſſi puiſ-je bien vous aſſeurer, qu'il n'y a point de Gentil-homme en France en meilleure eſtime aupres d'elle, & pour le bien duquel Sa Majeſté ſe trouue ſi toſt diſpoſée. Pour nouuelles marques de ſa Iuſtice & bonté enuers vous, Elle vous a donné la qualité de Duc & Duché de Cardonne, dont vous tirerez de grands aduantages, pour ſupporter les deſpenſes que vous ferez d'oreſnauant.* Monſieur de Noyers enuoyant les Prouiſions dudit Duché par lettre du meſme iour & datte que celle de Son Eminence, parle encor du contentement qu'eut Sa Majeſté faiſant cette gratification. *I'ay mis ès mains de Monſieur de Rennes les Prouiſions du Duché de Cardonne, que le Roy a octroyé d'vne façon ſi obligeante & glorieuſe pour vous, qu'il ne ſe peut rien adiouſter à la grandeur d'vn tel bienfaict. Ayant Sa Majeſté dit à Son Eminence, que iamais il n'auoit eſleué perſonne aux dignitez de Mareſchal de France & de* Duc *de meilleur cœur.*

Monſieur le Mareſchal de la Mothe ayant receu l'Inueſtiture, la fit enregiſtrer au Greffe Royal de Barcelonne, & prit poſſeſſion du Duché de Cardonne, auec toutes les formalitez neceſſaires ſelon les Conſtitutions de Catalogne : & en ſuitte prit la qualité de Duc dans tous les Actes publics qu'il faiſoit

Ce qui obligea extremement les Catalans, de voir qu'vn Gentil-homme François qui auoit tant contribué à leur liberté, estoit deuenu leur citoyen & leur compatriote.

FLix place importãte en Catalogne sur la riuiere de l'Hebre, fut assiegée deux fois des ennemis pendant la Campagne de 1643. La premiere au mois de Ianuier, par le Marquis de la Ynoyosa lequel auoit desia formé son siege, & commencé ses bateries, lors qu'il apprit que monsieur le Mareschal de la Mothe approchoit pour la secourir : ce qui luy fit leuer le siege & se retirer en diligence, ne voulant pas hazarder vn combat encore que mondit sieur le Mareschal, eust beaucoup moins de forces que luy. Le second siege y fut mis par D. Iean de Garay Capitaine de reputation, que D. Philippes de Sylues y enuoya auec six mille hommes: mais Mr le Mareschal marcha en grande diligence au secours de la Place auec toute son armée. Ce qui fit leuer le siege auec telle confusion aux ennemis, qu'ils brulerent toutes leurs munitions & batteaux, & ietterent leur canon dans l'Hebre, afin de se retirer auec plus d'agilité.

Au commencement de cette Campagne, le Roy Catholique ayant fait passer des troupes d'Arragon en la vallée d'Aran, la fit reuolter contre la France. Ce qu'estant de perilleuse consequence pour le reste de la Catalogne, Mr de la Mothe pria D. Ioseph Margarith Gouuerneur du Principat d'y aller en personne, comme ayant vne entiere confiance en sa valeur & en sa fidelité tant de fois esprouuée pour le bien de la France : ce qu'il tesmoigna encore en cette occasion ; où apres auoir pris le chasteau où s'estoient retirez les rebelles, il remit doucement le Païs dans l'obeyssance, & contraignit les troupes Castillanes de retourner en Arragon.

Nous finirons les actions militaires de Mr le Mareschal de la Mothe par le secours de Mirauet, qui est vne des dernieres qu'il a faites du regne du feu Roy. C'est vn grand & fort Chasteau situé sur la riuiere de l'Hebre. Le Marquis de la Ynoyosa ayant honte de sa retraite de Flix, prit occasion de l'assieger sur la fin de Feurier, pendant que l'armée Françoise estant separée & diuisée dans les quartiers d'hyuer, ne pouuoit estre rassemblée

qu'auec difficulté ; ni mesmes Mr de la Mothe qui estoit à Barcelonne en auoir aduis assez à temps pour le secourir. Neantmoins dés qu'il eut receu la nouuelle de ce Siege, il donna Rendez-vous à toutes ses troupes à Flix, où il se rendit aussi auec vne diligence extraordinaire. L'Armée qui pouuoit estre de trois mil hommes de pied & de 1200. cheuaux y trauersa l'Hebre la nuict assez incommodement dans vn seul bac & quelques petits batteaux ; de sorte qu'elle ne pût estre passée que le lendemain sur le midy. Dés l'instant il marcha, & s'arresta sur le soir à trois quarts de lieuës de Mirauet, faisant feinte de vouloir assieger le chasteau des Maures (auquel les ennemis auoient mis garnison) il le fit afin de les amuser quelque temps, pendant lequel il feroit repaistre ses troupes, & apprendroient l'estat du Siege & de la Place ; ayant fait auparauant aduertir le Gouuerneur, qui estoit le Sr de Laual Capitaine au Regiment d'Espenan, qu'il approchoit pour le secourir. Sur la minuict il apprit que le chasteau assiegé depuis 18. iours estoit aux abbois : & partit à dessein, s'il ne le pouuoit secourir, d'attaquer le Marquis de la Ynoyosa, lequel estoit campé à Gandeza proche de Mirauet, d'où il rafraichissoit tous les iours ceux qui attaquoient la Place. Il marcha pour cét effect entre Mirauet & le Camp du General pour empescher leur ionction & les battre plus facilement separés. Sur le bruict de son approche le Marquis de la Ynoyosa se retira, & Mr de la Mothe sans le suiure tourna teste vers Mirauet, où il arriua sur le midy.

Les assiegaans estoient retranchez à l'entour du chasteau de telle sorte, & dans des postes si auantageux, que le Marquis de la Ynoyosa auoit assez de raison de croire qu'il estoit inutil à Mr de la Mothe de songer au secours de cette Place où il ne menoit pas de canon. Aussi les ennemis le voyans arriué, s'escrierent qu'il estoit venu assez à temps pour voir ce iour-là ioüer la mine, & prendre la place en sa presence. Rodomontades qui ne les empescherent neantmoins de se preparer à le bien receuoir : & pour ce pointerent les canons qu'ils auoient auparauant dressé contre le chasteau, vers l'Armée Françoise.

Mr de la Mothe ayant apperceu que les accez & abords des retranchemens estoient inaccessibles par le bas ; & sceu que ou-

tre le premier retranchement il y auoit encor vne terrace derriere la muraille de la basse coutr qu'ils auoiẽt gaignée, il se resolut toutesfois d'en feindre l'attaque, faisant munir ses soldats de fassines pour combler les fossés: & cependant ayant reconneu qu'au derriere du chasteau il y auoit quelque espace où les retranchemens n'estoient pas conduits, à cause qu'estãt sur vn Roc escarpé, il n'y auoit porte ni fenestre par où on pûst entrer ou sortir: il apprit par vn soldat que lui enuoya le Gouuerneur qu'il feroit de ce costé-là vn trou au pied de la muraille & y mettroit vne eschelle pour monter ceux qu'il destinoit pour le secourir. Il se mit en bataille deuant les retranchemẽs, & sur la brune fit filer de l'infanterie qu'il auoit commandé pour le secours du chasteau, par vn valon qui en deroboit la veuë aux ennemis; & à la faueur de la nuit, ceux qui estoient ordonnées pour cela entrerent par ledit trou dans la place. Le S[r] du Serre Lieutenant de ses Gardes y entra le premier auec 400. soldats, il fut suiui par mondit S[r] le Mareschal de la Mothe mesmes lequel ayant ordonné ce qui estoit necessaire pour attaquer les ennemis, il fit sur la minuict démuraller les portes de dedans le chasteau, & abatre quelques pans de muraille pour pouuoir sortir auec plus d'impetuosité sur les assiegeans par le deuant, tandis qu'au mesme tẽps ses troupes qui estoient dehors en bataille les deuoient attaquer par derrier auec grãd feu. Ce qui fut vigoureusement executé. Les ennemis se defendirent auec valeur au commencement; & nonobstant cette resistance, leurs approches & tranchées furent nettoyées, 400. hommes des leur y demeurerent: apres quoy les nostres allerent combattre ceux qui defendoient les retranchemens, lesquels voyans la place secouruë, & eux attaquez de tous costez par deuant & par derriere, & inuestis entierement de nos troupes, demanderent quartier qui leur fut accordé; Il y eut 1200. soldats prisonniers, 200. Officiers, tous les Mineurs, Ingenieurs, Canonniers de leur Armée au nombre de plus de 60: le canon, le bagage, les drappeaux & cornettes demeurerent. La victoire fut entiere; & la deffaite d'autant plus considerable, que c'estoient les Regimens des Gardes du Roy & du Prince d'Espagne.

CE n'eſt pas ſeulement dans les actions de la guerre que les Seruices de Mr le Mareſchal de la Mothe ont eſté vtiles à l'Eſtat, il en a encor rendu de conſiderables dans le Gouuernement Politique, dont ſes amis ſont obligez de faire quelque mention; puis qu'en cela ils ont l'exemple de pluſieurs hommes d'eſpée, leſquels en ſemblables accidens ne ſe ſont pas contentez de repreſenter à leurs Princes ce qu'ils auoient fait dans les armes, mais ont exaggeré leurs autres actions qui regardoient le ſeruice de leurs Eſtats, ſoit dans leurs Conſeils, Negociations, ou Ambaſſades, ſoit dans la Conduite des Peuples, & Gouuernement des Royaumes & Prouinces.

Les actions de la Guerre regardent ordinairement plus la gloire des Roys que le repos du Pays où on l'a fait. Les bons ſuccez des Armées les font craindre aux ennemis, mais la ſage conduite des Gouuerneurs qu'ils enuoyent, leur concilie la benediction des Peuples. L'vn eſt vtile pour ſe faire redouter au dehors, & l'autre leur eſt abſolument neceſſaire pour ſe conſeruer & ſe faire aymer au dedans. En vn mot, il n'y a pas de ſeruice plus important, plus conſiderable & neceſſaire aux Princes conquerans ( comme eſtoit le feu Roy ) que ceux qui maintiennent & confirment dans leur obeïſſance les Peuples qui leur ſont nouuellement ſouſmis. Et ſi nos Roys euſſent eſté cy-deuant bien ſeruis dans ce haut poinct de Politique, la France poſſederoit encor auiourd'huy Sicile, Naples, Gennes, & Milan, que l'imprudence & mauuaiſe conduite des Gouuerneurs a pluſtoſt fait perdre, que la puiſſance des ennemis.

Pour Mr de la Mothe il y a parfaitement reüſſi, ayant ſi prudemment & auec telle moderation gouuerné les Catalans, qu'il a autant gagné de cœurs par ſa bonté qu'il en commandoit par ſon authorité; la modeſtie empeſche de dire icy ce qu'ils en ont eſcrit & imprimé, auſſi y a-il tellement reglé toutes ſes actions, & dans la Religion & dans les mœurs, qu'il a ſeruy d'exemple & aux peuples & aux ſoldats qu'il gouuernoit.

Le feu Roy l'enuoya en Catalogne incontinent que Sa Majeſté eut receu la nouuelle que les Eſtats de cette grande Prouince l'auoient eſleu pour leur Prince. En arriuant il trouua le pays ſur la defenſiue, & le Roy d'Eſpagne dans les preparatifs

de puissantes Armées. Choses qui n'estoient pas plus à apprehender au dehors, que les factions qui se tramoient au dedans. Ne se pouuãt faire autrement que dans cette grãde reuolution dans l'instant d'vn changement si memorable & extraordinaire, il ne restast des partialitez infinies, & des puissants ressorts de la maison d'Austriche pour recouurer vne perte qui entamoit les Espagnes. Toutes les histoires nous apprenent combien les dominations nouuelles sont espineuses, difficiles à maintenir, & pleines d'obstacles & de perils, que Mr de la Mothe a neantmoins surmonté, non par la cruauté ni par la crainte, mais par des maximes Chrestiennes, amiables, & naturelles à ces peuples.

Mondit sieur de la Mothe consideroit qu'il commandoit à vne des genereuses Nations de la Chrestienté, laquelle auoit le courage esleué, & par les glorieuses actions qu'elle a faites, & par sa liberté qu'elle a conseruée depuis mil ans, que Charles le Chauue vn de nos Roys luy en a octroyé les priuileges. Il sçauoit le Prouerbe d'Espagne qui dit que le Roy fait ce qu'il veut à Valence, ce qu'il peut en Arragon, & en Catalogne ce qu'elle veut. Toutesfois il y a tellement agit, que son gouuernement est en benediction parmi les Catalans; & a fait en sorte qu'il a obtenu d'eux tout ce que le seruice du Roy son maistre a desiré.

Afin de leur faire gouster la domination de France, il les a gouuerné d'vne maniere toute differante de celle des derniers Vice-Roys d'Espagne, qui ont donné cause à leur sousleuement. Ceux-là, par leur faste & presomption ont aliené les cœurs des peuples de l'affection du Roy leur maistre, & luy par son affabilité & courtoisie, il les a recueillis pour le sien. Ceux-là violoient & enfregnoient impunément les constitutions & immunitez de la Catalogne, & luy estoit exact dans l'obseruation de leurs priuileges, sans y permettre aucune derogation.

Lors qu'il estoit question d'entendre les plaintes & de rendre Iustice, il donnoit également accez aux pauures comme aux riches; & communiquoit si familierement auec ceux du pays qui auoient à faire à luy, que personne ne se retiroit de sa

presence

presence sans consolation ou satisfaction. Il ne nommoit personne aux charges que par l'aduis des principaux Officiers du pays. Il apportoit tant de soin à l'obseruation de la discipline militaire, que pendant la guerre il a fait viure les Catalans, comme s'ils eussent esté en paix, les habitans ne craignant non plus les soldats dans leurs maisons que leurs enfans.

Dans le commencement des guerres, que les ennemis pensoient continuer à traitter les Catalans à la mode de Cambrils, il ne voulut iamais faire aucun quartier entre ses troupes & les Espagnols, qu'ils ne l'eussent accordé premierement pour les Catalans que pour les François: A quoy par les heureux succez qu'il eut, & le grand nombre de prisonniers Castillans, il reduisit le Roy d'Espagne; & luy osta par cét ordre le moyen de se venger des Catalans, affermissant ceux-cy par vne telle protection en l'amour de nostre Nation: & pour les encourager dauantage, dans l'eschange des prisonniers Mr de la Mothe donnoit pour vn Catalan quelque illustre Espagnol que ce pûst estre. La pieté & le soin qu'il auoit de faire bien seruir Dieu dans les Armées, & les rigoureuses Ordonnances qu'il faisoit pour la conseruation & seureté des personnes, des femmes, & des biens; afin de brider en cela la licence ordinaire des soldats, ont rendu le gouuernement François si agreable parmy ces peuples, qu'ils ont facilement oublié celuy de leur ancien Maistre, & ont depuis cent fois remercié Dieu, de ce qu'ils auoient secoüé le joug de Castille.

Par cette sage conduite, Mr de la Mothe n'a pas seulement conserué la Catalogne dans l'obeïssance, mais l'y a tellement confirmée, que l'on peut dire auec verité que sur ces principes d'amour & de iustice, il a jetté les solides fondemens de la Monarchie Françoise dans cette belle & riche Prouince. L'experience ayant fait voir l'espreuue de l'affection & fidelité des Catalans, en ce que ny les formidables armées des ennemis, ny les intelligences & fortes sollicitations du Roy d'Espagne, jointes aux malheureux succez de la bataille de Leyde, & de la leuée du siege de Terragonne, n'ont pû ébranler cette fidelité des Catalans enuers la France; ny son absence, les disgraces de la Cour, auec sa detention, aucunement diminuer en-

uers ce genereux peuple l'estime & l'affection qu'il auoit pour mondit S<sup>r</sup> le Mareschal de la Mothe son Vice-Roy.

Pline, au Panegirique de l'Empereur Trajan, dit: Que la marque la plus infaillible que le Prince & la Republique puissent auoir du bon gouuernement d'vn Magistrat, est le tesmoignage d'vn peuple qu'il a gouuerné, apres qu'il ne le gouuerne plus. Ces grands sentimens qu'ont les Catalans pour M[r] le Mareschal de la Mothe depuis qu'il est sorty de leur pays: Ces desadueus publics qu'ils ont faits contre les calomniateurs, sont de ce genre d'approbation que desiroit cét Autheur: & des preuues certaines des seruices qu'il a rendu à l'Estat pendant qu'il les a gouuerné.

Estant chose digne de remarque, que lors que M[r] le Mareschal de la Mothe est muet & en prison, Dieu a ouuert la bouche & remué la langue au peuple de Catalogne pour plaindre ses disgraces, & publier les seruices qu'il a rendu à la Couronne en les gouuernant. Ce peuple n'a pas plustost sceu que par la Commission addressée au Parlement de Grenoble, mondit Sieur le Mareschal estoit entrepris & accusé des choses qu'il auoit faites pendant qu'il estoit son Vice-Roy, que non seulement les grands & principaux Officiers du Pays, non seulement Messieurs de la Deputation, le bras Militaire, les Corps des Chapitres des Eglises, de l'Inquisition, des Religieux, les Villes & Communautez; mais les habitans des plus petits Villages se sont addressez à Monseigneur le Prince, pour luy tesmoigner combien la memoire du gouuernement de M[r] le Mareschal de la Mothe leur estoit en veneration.

Ce doit estre vne grande consolation à ce Gentil homme dans sa disgrace, d'auoir pour sa conduite le plus glorieux Tesmoin qui soit en l'Europe. Ce grand Prince qui est la merueille de la France, & les delices de tous les Peuples qui le connoissent, qui est incomparable, & qui s'est rendu l'estonnement de toutes les Nations; par tant de prises de Villes, de Batailles & de Victoires, a sceu & veu en Catalogne par la satisfaction des Peuples & gens de guerre, que Monsieur le Mareschal de la Mothe estoit plus mal-heureux que coulpable.

ON peut conclure ce diſcours par les meſmes paroles dont ſe ſeruit autresfois le Duc d'Oſſone dans ſa diſgrace ; apres auoir repreſenté en vn pareil Factum à Sa Majeſté Catholique tous les ſeruices qu'il luy auoit rendu dans la paix & la guerre : *Y ſeria ſſumma infelicidad , que los calumniadores preualecieſſen a las demoſtrations actuales y verdaderas de tantos meritos.*

Ses ſeruices ſont les armes auec leſquelles il eſpere deſarmer le courroux de Sa Majeſté contre luy. Il eſt muet en priſon par reſpect qu'il doit à Sa Mejeſté, & employe la voix du feu Roy qui eſt eloquente en ſa cauſe , & ſe fait aſſez entendre pour luy à ſon Fils , par les ſeules Prouiſions de Mareſchal de France qu'il luy a donné. Il a quelque ſujet de dire & de s'expliquer les meſmes propos de Iob à Dieu. *Qui ſuis-je moy , pour pouuoir reſpondre au Roy , & entrer en diſpute par mes paroles auec luy ? que quand meſme i'aurois quelque choſe de iuſte à alleguer pour ma defenſe ie ne reſpondrois pas , mais i'aurois recours aux prieres. Quantus ergo ego ſum ego , vt reſpondeam ei , & loquar verbis meis cum eo ? Qui etiam ſi habuero quidpiam iuſtum, non reſpondebo , ſed meum Iudicem deprecabor.* Iob 9.

Au conſeil qu'on luy donneroit de parler pour ſe iuſtifier de quelque ſoixante & dix mille liures qu'on luy impute auoir diuerty à Sa Majeſté , en produiſant pour ſa deſcharge les ordres du feu Roy , & en outre les actes & acquits autentiques qu'il a de l'employ de ces deniers , leſquels dans le cours ordinaire de la Iuſtice deſtruiſent euidemment l'accuſation pendante au Parlement de Grenoble , & qui irrite Sa Majeſté contre luy, na-il pas raiſon d'oppoſer & de craindre les meſmes rencontres de Iob, bien qu'auec differens ſujets ? *Si ie me veux iuſtifier, ma bouche me condamnera , ſi ie me veux monſtrer innocent, elle me rendra coulpable.* C'eſt à dire , que les cœurs des Roys , qui ſont les Images de Dieu , s'attendriſſent par reſpects , & ne ſe fleſchiſſent pas par reſiſtance , & qu'vn ſilence auec eux eſt moins dangereux dans la diſgrace , que la plus iuſte contradiction. *Si iuſtificare me voluero , os meum me condemnabit , ſi innocentem oſtendere , me prauum comprobabit.* Iob 9. Il n'a pas affaire à vn homme ſemblable à luy pour démeſler ſa cauſe , & luy reſpon-

dre ; & qui pourroit resister à la colere de celuy qui fait trembler l'Espagne, & l'Empire, & sous qui tout plie. *Quis potest resistere iræ eius qui curuat orbem.* Les amis de Fauorinus vn des plus grands Philosophes de son temps, s'estonnans de ce que dans les disputes de doctrine qu'auoit voulu faire auec luy Adrian l'Empereur ( qui se picquoit de science ) il ne se defendoit ny argumentoit à son ordinaire, & qu'il n'alleguoit pas les raisons qu'il pouuoit pour deduire les objections de cét Empereur ; il leur respondit sagement, qu'il ne pouuoit moins faire, que de ceder à vn Prince qui auoit sur pied 30. Legions.

Quand la vie d'vn homme seroit lauée dans les eaux de la neige, pour parler auec l'Escriture, & que ses mains esclateroient de pureté, & seroient nettes de toutes sortes d'administrations d'argent & de taches. La seule auersion des Roys, & la recherche qu'ils feroient faire contre sa vie la soüilleroient d'ordures, & luy donneroient vn autre visage que son naturel, par la complaisance ou malice de ceux qu'ils y employent : dautant aussi qu'on ne se defend pas librement auec eux, & que personne n'ose rendre tesmoignage contre leurs volontez ; n'y ayant pas iusqu'à present d'exemple d'innocence, qui ait esté à l'espreuue de la poursuite des Souuerains.

C'est pourquoy Mr le Marefchal de la Mothe ignore sa vie, pour ne pas desplaire à Sa Majesté ; sa langue est en prison aussi bien que sa personne. Il ne veut auoir l'vsage de la parole, que pour remercier Sa Majesté de sa clemence, & non pas pour s'en defendre contre sa iustice. Il la supplie seulement de se souuenir de ses seruices. Ce sont là les clefs de la prison qu'il luy presente, pour luy ouurir les portes d'vn lieu, ou s'il a quelque regret, c'est d'estre inutile à Sa Majesté, & d'interrompre le cours de tant d'années qu'il a incessamment employé au seruice de sa Couronne.

L'Escriture nous apprend, que la colere de Saül contre Dauid s'adoucit par les reflexions qu'il fit sur les paroles de son fils Ionathas, qui luy representoit les seruices de Dauid : lequel par ce moyen fut regardé d'aussi bon œil de Saül, & en la mesme posture qu'il estoit auparauant. *Fuit ante eum sicut erat heri & nudius tertius.* Samuel 19. Et Salomon ce sage Prince

ſuiuit les conſeils & executa le teſtament de Dauid ſon pere ; qui dans les dernieres paroles de ſa vie, apres auoir recommandé à ſon fils la crainte de Dieu & l'obſeruation de ſes commandemens, pour attirer ſur luy les benedictions du Ciel ; Il l'aduertit de ſe ſouuenir de départir ſes graces & faueurs à ceux qui l'auoient aſſiſté dans les guerres, & ſeruy és occurrences de ſes affaires.

En l'Exode 28. il eſt commandé à celuy qui entroit dans le Sanctuaire, de porter ſur le front vne lame d'or tres-pur, ſur laquelle le Nom du Tout-puiſſant ſoit artiſtement graué. Ce commandement eſt fait, afin que le grand Dieu indigné s'appaiſaſt iettant les yeux ſur ſon nom. *Vt placatus ſit ei Dominus.* Les Roys ſont les Lieutenans de Dieu en terre, & doiuent ſe conformer à ſon exemple. C'eſt pourquoy le Mareſchal de la Mothe portant en ſa perſonne tant de marques du feu Roy, ayant ſon ſeing & ſon nom eſcrit & graué ſi glorieuſement en tant de Lettres & Tiltres qu'il luy a donné en ſuitte de ſes ſeruices, doit attendre de la bonté de Sa Majeſté, qu'y faiſant quelque reflection, elle oublira les accuſations qu'on a voulu faire contre luy ; leſquelles ſi elles eſtoient cogneuës de Sa Majeſté, elle les eſtimeroit indignes de ſa colere, & au deſſous de tant de ſeruices ; & la conuiera de rendre la liberté à vn Gentilhomme, qui ne la deſire que pour la perdre auſſi bien que ſa vie à ſon ſeruice. *Amen.*

---

## *LETTRES PATENTES DV ROY LOVYS LE IVSTE, par leſquelles il a fait & creé Mareſchal de France, Meſſire Philippes de la Mothe Houdancour.*

LOVIS par la grace de Dieu Roy de France & de Nauarre, A tous ceux qui ces preſentes Lettres verront, Salut. Sçachant combien les Roys ſont obligez pour le maintien de la grandeur de leurs Eſtats, de ne confier les Charges auſquelles ils ont attribué vne partie de leur authorité qu'à de dignes Subjets : & qu'ils ne peuuent faire d'action plus conuenable à la Majeſté Royale, n'y qui accroiſſe dauantage le

nombre & la fidelité de leurs seruiteurs; que de recognoistre ceux qui ont bien merité d'eux, & de la Couronne : Principalement dans la guerre, où l'honneur ne s'acquiert qu'en exposant genereusement ce qui est de plus cher. Et considerans que les Charges de Mareschaux de France sont establies pour la direction du bon ordre & de la Discipline militaire, & pour le commandement des Armées : comme aussi pour seruir dans les plus importantes affaires & occurrences. Nous auons tousiours eu en singulier recommendation de n'eleuer à vne dignité si eminence, que ceux qui s'estans signalés dans les principaux employs, sembloient y estre appellez par les vœus publics, aussi bien que par nostre estime & nostre affection. C'est pourquoy ayant besoin de reparer les pertes que la longueur, les fatigues, & les occasions de la presente guerre contre la Couronne d'Espagne & la Maison d'Austriche nous ont causés de plusieurs grands Chefs, mesmes d'aucuns Mareschaux de France. Et cognoissans que nostre tres-cher & bien aimé le Sieur PHILIPPES DE LA MOTHE HOVDANCOVR nostre Lieutenant General en nostre Armée de Catalogne, soubs nostre tres-cher & bien aymé Cousin le Mareschal de Brezé ; Capitaine d'vne Compagnie de cent hommes d'armes de nos Ordonnances, Maistre de Camp d'vn Regiment de Caualerie, & d'vn d'Infanterie Françoise, Gouuerneur de nostre ville & chasteau de Bellegarde ; possede toutes les bonnes qualitez qui peuuent estre desirées pour tenir dignement vne si grande charge, soit par sa naissance & extraction, estant d'vne tres-noble & ancienne famille, soit en sa personne : ayant donné beaucoup de preuues de sa valeur en toutes les charges de la guerre, n'y en ayant aucune qu'il n'ait exercé tres-honorablement : & ayant particulierement fait cognoistre la grandeur de sa capacité, de son iugement, de son courage, experience en la guerre, prudence, actiuité, vigilence, & conduite, & fidelité ; & zelle singulier pour nostre seruice dans les commandemens que nous luy auons donnez en nos Armées de la Franche-Comté, d'Italie, & de Catalogne, où il a fait heureusement reussir tout ce que luy a esté commis, & a tousiours combatu auec aduantage. Et sur tout

s'eſt ſignalé, commandant ſoubs noſtre Couſin le Comte d'Harcour vn corps d'Armée, tant au dernier ſecours de Cazal qu'au Siege de Thurin, & en deux grands Combats faits deuant cette place qui en cauſerent la reddition en noſtre pouuoir, Apres quoy eſtant paſſé en Eſpagne, il y a ſi vtilement employé nos forces, qu'en l'année derniere il a fait perir vne Armée de vingt mille hommes pres de Tarragone; l'ayant reduitte dans vn retranchement, ſans qu'elle ozaſt en ſortir, & l'ayant repouſſée & batuë toutes les fois qu'elle a tenté de la faire. Il a contraint les ennemis a leuer pluſieurs Sieges importans qu'ils auoient entrepris, il ne les a iamais rencontrez qu'ils n'en ayent receu perte, & affront: & nouuellement, il a remporté vne victoire tres-conſiderable ſur vn grand Corps de troupes de l'Armée de Caſtille, compoſée de gens deſlite, & la pluſpart d'Officiers Reformez, qui marchoient, & s'eſtoient deſia beaucoup aduancez pour tenter de ſecourir Colioure, que nous tenions preſentement aſſiegé, ayant en deux diuerſes iournées taillé en pieces la meilleure partie des ennemis, bien qu'auec des forces inegalles, pour ne les auoir pû ſuiure auec de plus grandes: & en la troiſiéme, ayant auec noſtre Armée défait le reſte de ſes troupes, pris les Generaux, & auec eux tous les Chefs de l'Armée ennemie, & pluſieurs gens de marque; en ſorte qu'il n'y a perſonne qui ne iuge combien ce coup eſbranſle les affaires d'Eſpagne, affermit le bon eſtat des noſtres. Ces raiſons iointes à l'eſperance que nous conceuons d'eſtre d'autant plus dignement ſeruis dudit S[r] de la Mothe, que nous luy donnerons moyen de le faire à l'aduenir auec plus d'authorité & de luſtre: Nous conuient a l'honorer d'vne charge proportionnée à ſon merite. POVR CES CAVSES, & autres bonnes conſiderations à ce nous mouuans: Nous auons ledit ſieur de la Mothe Houdancour fait, conſtitué, ordonné & eſtably, faiſons, conſtituons, ordonnons & eſtabliſſons, par ces preſentes ſignées de Noſtre main Mareſchal de France, & ledit Eſtat & Office que Nous auons de nouueau creé & augmenté, creons & augmentons en ſa faueur, outre & par deſſus ceux qui l'ont à preſent, luy auons donné & octroyé, donnons octroyons, pour l'auoir, tenir, &

d'oresnauant exercer, en ioüyr & vser, aux honneurs, authoritez, prerogatiues, preeminence, franchises, libertez, gages, pensions, droicts, pouuoirs, puissances, facultez, reuenus, & esmolumens qui y appartiennent; tels & semblables que les ont & prennent les autres Mareschaux de France; encore qu'ils ne soient si particulierement declarez n'y specifiez, tant qu'il nous plaira. SI DONNONS en Mandement à nos amez & feaux les Gens tenans nos Cours de Parlemens, & à tous nos Lieutenans Generaux, Gouuerneurs, Capitaines, Chefs & conducteurs de nos Gens de guerre, & à tous nos Iusticiers, Officiers & Subjets, que ledit Sr de la Mothe Houdancour, duquel Nous nous reseruons de prendre le serment en tel cas requis, ils fassent, souffrent, & laissent ioüyr & vser d'iceluy ensemble de tout le contenu cy-dessus plainement & paisiblement, & à luy obeïr & entendre és choses touchant & concernant ledit Estat de Mareschal de France. MANDONS en outre à nos Amez & feaux les Thresoriers de nostre Espargne & de l'Ordinaire de nos Guerres present & à venir & à chacun d'eux comme il appartiendra, que les gages, pensions, & droicts attribuez audit Estat & Office, tout ainsi qu'en ioüyssent les autres Mareschaux de France, ils payent, baillent, deliurent ou fassent payer, bailler & deliurer audit Sr de la Mothe Houdancour par chacun an, aux termes & en la maniere accoustumée: & rapportant ces presentes ou copie d'icelles deuëment collationnées, auec sa quittance sur ce suffisante seulement: Nous voulons tout ce que payé, baillé & deliuré luy aura esté à l'occasion susdite, estre passé & alloüé en la depense de leurs comptes, par nos amez & feaux les Gens de nos Comptes, ausquels Nous mandons ainsi le faire sans difficulté. CAR tel est nostre plaisir: En tesmoing de quoy nous auons fait mettre nostre seel à cesdites presentes. DONNÉ à Narbonne le deuxiéme iour d'Auril, l'an de grace mil six cens quarante deux, & de nostre regne le trente-deuxiéme. Signé LOVIS, & sur le reply par le Roy, SVBLET, & seellé d'vn grand Sceau de cire jaulne.

# A NOSSEIGNEVRS DE LA CHAMBRE *des Vacàtions.*

SVPPLIE humblement Meſſire Philippes de la Mothe Houdancourt Cheualier Seigneur de Sacy, Rucour, &c. autres places.

Et remonſtre que Philippes de la Mothe ſon fils Mareſchal de France, Duc de Cardonne, cy-deuant Vice-Roy, & Capitaine general en Catalogne, ayant eſté renuoyé en cette Cour par Lettres Patentes du 17. Iuin dernier, pour eſtre iugé ſouuerainement par le Parlement à la pourſuitte de Monſieur le Procureur General, s'il n'a reſpondu pardeuant Meſſieurs les Commiſſaires du Parlement. Ce n'eſt pas par vne contumace odieuſe & volontaire, mais pour ne faire preiudice au droit qu'il a de plaider au Parlement de Paris, tant par ſa qualité d'Officier de la Couronne, que pour eſtre du reſſort dudit Parlement.

Ce qui a donné ſujet à ſondit fils de propoſer le Declinatoire, & demander ſon renuoy audit Parlement de Paris qui auoit deſia pris connoiſſance de cét affaire, nonobſtant leſdites Lettres Patentes: leſquelles ayant eſté données par le ſeul mouuement du Prince, & ſans connoiſſance de cauſe, il n'a deu eſtre diſtrait de la iuriſdiction de ſes Iuges naturels, puiſque nos Roys par leurs Ordonnances, notamment par celle de Blois art.97.& 98. ont voulu que telles Euocations & Commiſſions données de leur propre mouuement fuſſent declarées nulles, & de nul effet; Et que nonobſtant icelles, l'inſtruction, & iugement des procez fuſt faite par les Iuges auſquels la connoiſſance en appartient. Ce ſont les propres termes deſdites Ordonnances.

Ce qu'ayant eſté l'vn des fondemens dudit Declinatoire, il a eu droit d'y perſiſter comme il a fait juſques icy, ſans offenſer l'authorité du Roy, ny celle de cette Cour, puis qu'il eſt fondé ſur leſdites Ordonnances: Que ſi par Arreſt du Conſeil du 2. de Septembre dernier, Sa Majeſté a renuoyé ledit procez en ce

Parlement, luy attribuant de nouueau en tant que besoin toute iurisdiction & connoissance, & icelle interdisant audit Parlement de Paris : Et si en consequence dudit Arrest, la Chambre sans s'arrester audit Declinatoire a ordonné qu'il respondroit, & qu'il seroit procedé à l'instruction du procez. Lesdits Arrests ne peuuent l'exclure de plaider ledit renuoy, de mesme qu'il auroit pû faire auant iceux.

Car quand audit Arrest du Conseil ayant esté donné du seul mouuement du Prince & auec grande precipitation, & sans connoissance de cause, de mesme que lesdites Lettres d'euocation : Il a droit de s'opposer à l'execution d'iceluy, & faire voir par les termes desdites Ordonnances, que telles euocations & commissions extraordinaires ne peuuent estre d'aucun effet. Et pour ce qui est de l'Arrest de la Chambre, n'ayant autre fondement que lesdites Lettres Patentes, & Arrest du Conseil, il ne peut par les mesmes raisons auoir force, & authorité de la chose jugée contre luy.

Consideré notamment que c'est vn Arrest sur Requeste son fils oüy, ny defendu cõme il deuoit estre (sous la correction de la Chambre) par le ministere d'vn conseil, qui auroit remonstré les raisons pour lesquelles il deuoit estre renuoyé, nonobstant ledit Arrest du Conseil, & Lettres Patentes : Il auroit encor remonstré que la Chambre des Vacations ne pouuoit connoistre dudit Declinatoire, & qu'en tout cas, il deuoit estre iugé par le Parlement la Cour seante, les Chambres assemblées, puis que par lesdites Lettres d'euocation, & par ledit Arrest ledit procez est renuoyé audit Parlement, & attendu ses charges & qualitez.

Il auroit encor remonstré que la Chambre n'en pouuoit prendre connoissance sous pretexte de crime pretendu; car quand le Declinatoire sera iugé, il fera voir en temps & lieu, & pardeuant qui il appartiendra, que l'on n'a pû proceder criminellement contre luy pour le faict dont s'agist; & c'est l'vne des raisons pour lesquelles il n'a voulu respondre ne souffrir vn procez à l'extraordinaire, puisque l'action dont s'agist ne peut estre intentée que par la voye ciuile.

De plus, les appellations interjettées par son fils estant fon-

dées ſur incompetance & ſur autres moyens de nullité, par leſquels il pretend de faire caſſer les procedures qui ont eſté faites contre luy par l'action criminelle: C'eſt vne queſtion prealable & preiudicielle qui doit arreſter la continuation de ladite procedure: car ſi elle doit eſtre caſſée, comme il eſpere de faire voir, c'eſt en vain de le vouloir obliger de reſpondre, & luy faire le procez à l'extraordinaire ſur leſdites procedures, s'il n'y a point de crime.

D'ailleurs, le iugement dudit Declinatoire, & appellations doit eſtre fait la Cour ſeante, puis meſme que par leſdites Patentes le renuoy eſt fait au Parlement. Et pour cét effet il eſt neceſſaire à ſon fils d'auoir vn Procureur, & conſeil pour le defendre aux occaſions qui ſe preſenteront, & que ſon conſeil ait la faculté de conferer auec luy pour prendre les memoires & inſtructions qui luy ſeront neceſſaires pour la defenſe de ſa cauſe; Cela ne fut iamais refuſé à qui que ce ſoit, non pas meſme à ceux qui ont eſté accuſez de crimes capitaux qui refuſoient de reconnoiſtre les Commiſſaires & Iuges que le Roy leur auoit baillé, comme à Monſeigneur le Prince de Condé, ſous François II. & depuis peu à Mr le Mareſchal de Marillac, auſquels on donna conſeil pendant leur declinatoire, & inſtruction de leur procez; Et à plus forte raiſon audit Sieur Mareſchal contre lequel on ne peut auoir ſeulement vne action ciuile, pour la reſtitution des deniers dont s'agiſt, comme il fera voir en ſon temps par les ordres du Roy, & autres pieces ſans contredit. Ce que le Suppliant eſt contraint de requerir pour ſondit fils, puis que iuſques icy on ne luy a pas donné la faculté de ſe defendre.

C'eſt pourquoy, Noſſeigneurs, ſera le bon plaiſir de la Chambre renuoyer le iugement deſdites appellations & declinatoire, la Cour eſtant ſeante les Chambres aſſemblées: Et par meſme moyen permettre audit Sr Mareſchal ſon fils de conſtituer vn Procureur & conſeil auec lequel il puiſſe librement conferer, pour prendre les memoires & inſtructions aux fins de plaider ſur leſdites qualitez: Et enioindre auſdits Procureur & conſeil qui auront eſté choiſis par ledit Sieur Mareſchal d'occuper pour luy, à peine de priuation de leurs charges & de trois mille liures d'amende, attendu que iuſques à preſent il a eſté impoſſi-

ble de trouuer perſonne qui oſaſt occuper contre Monſieur le Procureur General, choſe bien extraordinaire, & ſans exemple dans ce Royaume : Et cependant attendu le faict dont s'agiſt, & que le iugement deſdites qualitez eſt entierement preiudiciel, vouloir ſurſeoir ladite procedure criminelle & inſtruction dudit procez iuſques à ce qu'autrement ſoit ordonné, & ferez bien.

## *A NOSSEIGNEVRS DE PARLEMENT.*

SVPPLIE humblement Meſſire Plilippes de la Mothe Chevalier Seigneur d'Houdancour, Sacy, Rucour, & autres places.

Diſant qu'il auroit preſenté Requeſte en la Chambre des Vacations, aux fins qu'il luy plûſt de permettre au Mareſchal de la Mothe ſon fils d'eſtablir vn Procureur & Conſeil pour le defendre aux occurrences qui ſe preſenteroient, comme auſſi de renuoyer le Iugement de l'affaire la Cour ſeante, & les Chambres aſſemblées.

Sur cette Requeſte la Chambre rendit Arreſt le dixſeptiéme Octobre dernier, portant entre autres choſes qu'il ſeroit faict droict ſur la Requeſte dudit Suppliant le cas eſcheant & permis à ſon fils d'eſtablir vn Procureur & Conſeil, & au ſurplus il fut ordonné qu'on viendroit plaider ſur les appellations des procedures.

Mais cet Arreſt eſt demeuré inutil à ſon fils ; parce qu'il n'en a peu auoir l'expedition, quelles requiſitions que ledit Suppliant ait fait faire verballement & par eſcrit à Mᵉ Louis Baudet Secretaire du Roy ceans, & Greffier de la Commiſſion : cõme il paroiſt par l'Eploit cy attaché que l'Huiſſier n'a voulu ſigner par la crainte ou defenſe de Monſieur le Procureur General ; n'ayant peû apprendre la cauſe de ce refus, qui eſt contre l'intention de la Cour, & l'vſage ordinaire de ſa Iuſtice ; ſi ce n'eſt qu'on veuille oſter la liberté à ſondit fils de choiſir vn Aduocat & Procureur pour ſe defendre, ce qu'il n'a peû encor faire, pour n'auoir eu l'expedition dudit Arreſt qui luy en donnoit la permiſſion.

C'est le sujet pour lequel le Suppliant est contraint de prier la Cour de vouloir Ordonner que ledit Arrest sera signiffié & deliuré à son fils, & que ses Appellations des procedures faictes contre luy seront plaidées & jugées durant la Cour toutes les Chambres assemblées.

Les Dignités de Duc & de Mareschal de France que possede sondit fils luy acquierent ce droit, puisque comme Officier de la Couronne il est Conseiller né du Roy en ses Conseils d'Estat & dans ses Cours Souueraines, & a droict de Sieger dans les Parlements, le Roy y estant & seant dans son lict de Iustice.

S'il estoit necessaire d'authoriser cette Requeste par des exemples, il seroit bien facile de le faire, non seulemẽt à l'esgard du Parlement de Paris, mais aussi pour les autres Parlemens du Royaume, ausquels des personnes de cette qualité ont esté Iugées les Chambres assemblées, si lesdits exemples n'estoient notoires à la Cour.

Pour le Parlement de Paris, le Duc de Nemours Gentilhomme de la maison d'Armaignac qui n'estoit pas Pair, fut Iugé neantmoins à Noyon en l'an 1477. toutes les Chambres assemblées.

Le Connestable de S. Paul qui n'estoit ny Prince ny Duc, mais seulement Officier de la Couronne, a esté aussi Iugé par toutes les Chambres du mesmes Parlement assemblées en l'an 1475.

Monsieur le Mareschal de Gié, qui fut renuoyé au Parlement de Toulouze en l'an 1530. fut pareillement Iugé toutes les Chambres dudit Parlement assemblées.

On auroit les mesmes exemples en cette Cour, s'il y auoit eu des personnes Iugées des qualités du Mareschal de la Mothe; puisque ce Parlement a iugé le sieur de Montbrun qui n'estoit que Gentilhomme de condition de cette Prouince, les Chambres assemblées, à plus forte raison il y a lieu de le pretendre pour vn Officier de la Couronne.

Le Roy a prejugé la question, par le choix qu'il à fait de Mr de la Coste President au mortier pour Commissaires auec Mr de la Martelliere, n'y ayãt ny dans ce Parlement ny dans tous

les autres de ce Royaume aucun exemple, qui ne iustifie que quand il y a eu vn President au Mortier nommé pour Commissaire de quelque procés, que toutes les Chambres n'ayent esté assemblées pour le Iugement de l'affaite.

Les qualités de Mareschal de France & de Duc luy doiuent faire esperer vn pareille traittement que le Parlement feroit au dernier Conseiller de son Corps. Outre telles dignités & la qualité des Commissaires, on doit considerer qu'il est entrepris & poursuiui par Monsieur le Procureur General comme Vice-Roy de Catalogne, & pour les fonctions qu'il a fait dans ladite qualité de Vice-Roy, ainsi qu'il paroit par la commission enregistrée à la Cour, qui le porte en termes exprés.

Or si vn Conseiller de la Cour comme membre d'vn Corps Souuerain doit estre iugé par tout le Corps les Chambres assẽblées; à plus forte raison celuy qui ne possede pas en partie la Souueraineté comme le fils du Suppliant, mais en qui elle reside toute entiere, a-il droit d'attendre le mesme traittement?

Que si les Roys & les Empereurs qui ont eu des Vice-Roys pour gouuerner leurs Royaumes & Prouinces, les ont excepté par leurs Loix des recherches & accusations, & que par vne possession & vsage n'a pas encor esté violé qu'en la personne du Mareschal de la Mothe, ils se sont reserué à eux seuls la connoissance de la conduitte desdits Vice-Roys, comme estans au dessus des Loix. Certainement s'il y auoit lieu à la Cour de n'auoir point d'esgard à vne prerogatiue si ancienne, & qu'elle voulust conformement aux Lettres Patentes de Sa Majesté connoistre de cette affaire, le Suppliant a sujet de croire que la Cour par sa Iustice le fera aussi honorablement qu'elle le peut, qui est toutes les Chambres assemblées.

D'ailleurs, quand bien mesme le Mareschal de la Mothe ne seroit consideré ny comme Duc, ny comme Mareschal de France, ny comme Vice-Roy, & qu'on ne le traitteroit, faisant abstraction de ses seruices & de ses charges, que comme vn simple Gentil-homme du ressoit de Paris, d'où il est distrait, il ne pourroit estre iugé par vn moindre nombre de Iuges qu'il le seroit audit Parlement de Paris.

D'autant que ladite Euocation n'ayant esté donnée que du

pur mouuement du Prince, ne peut prejudicier aux droits & priuileges qu'il auroit au lieu d'où il est euoqué, où les simples Gentils-hommes en matiere criminelle sont iugez par toute la grande Chambre, & les Iuges qui en sont & seruent en la Tournelle & à l'Edit appellez, qui composent du moins trente-cinq Iuges, sans y cõprendre les Presidens & les Conseillers Clercs: ce qui esgalle à peu pres le nombre de tout ce Parlement les Chambres assemblées, principalement si on excepte ceux qui de droit n'y peuuent estre, ou sont absens.

Ce que consideré, NOSSEIGNEVRS, sera le bon plaisir de la Cour Ordonner, en premier lieu que ledit Arrest du 17. Octobre dernier sera expedié & signifié au fils du Suppliant, & que ses appellations seront iugées toutes les Chambres assemblées: & au surplus enioindre à quelqu'vn des Huissiers qu'il plaira à la Cour de nõmer, de faire & signifier tous les Exploicts qui seront necessaires en Iustice, tant à Mr le Procureur General qu'au Greffier de ladite commission, & ferez bien. DVPRÉ.

## *A NOSSEIGNEVRS DE PARLEMENT, toutes les Chambres assemblées.*

SVPPLIE humblement Messire Philippes de la Mothe Houdancourt, Duc de Cardonne, Comte de Beaumont, Mareschal de France, cy deuant Vice-Roy & Capitaine general de Catalogne.

Lequel vous remonstre que le seiziéme du present mois, la Cour toutes les Chambres assemblées, auroit ordonné que la responce faite par le Suppliant touchant la Requeste presentée en son nom seroit communiquée à Mr le Procureur general, qui n'auroit pas encor rendu ladite Requeste auec l'adueu du Suppliant, n'vsant que de remises & de delais pour retarder la Iustice de la Cour sur celle de ses demandes, desquels delais le Suppliant continuant à former ses plaintes à la Cour auroit le iour d'hier presenté Requeste rapportée par Mr Boffin d'Argenson Conseiller, tendante aux mesmes fins que la presente, sur laquelle ledit sieur Procureur General ayant esté mandé à la Cour auroit promis de la remettre ce iourd'huy.

Ce consideré, NOSSEIGNEVRS, attendu que ledit sieur Procureur General a esté oüy quatre fois verbalement sur le

mesme sujet & qu'il a desia donné ses conclusions par escrit, il vous plaira sur les Requestes qui seront rapportées par ledit sieur Procureur General, ou au deffaut sur les mesmes cy attachées en impresse faire droit, en ordonnant que les parties viendront plaider au premier iour apres les Roys, les appellations toutes les Chambres assemblées, & non autrement, & vous ferez Iustice, Signé HENRY DE LA MOTHE E. de Rennes.

*Enjoint au Procureur General du Roy de rapporter ses Conclusions dans le iour, autrement sera pourueu, les Chambres assemblées. Fait en Parlement, les Chambres assemblées, le 20. Decembre 1647. signé* BAVDET.

## *A NOSSEIGNEVRS DE PARLEMENT, toutes les Chambres assemblées.*

SVPPLIE humblement Messire Philippes de la Mothe Houdancourt, Duc de Cardonne, Comte de Beaumont, Mareschal de France, cy-deuant Vice-Roy & Capitaine general de Catalogne :

Disant qu'il auroit eu avis que le sieur Procureur General pour interrompre & empescher que la Cour continuë à prendre connoissance de ses appellations Chambres assemblées, auroit obtenu certain Arrest ou Lettres Patentes, en vertu desquelles il pretend faire renuoyer le iugement desdites appellations en la troisiéme Chambre, quelques autres Iuges choisis pour Commissaires & appellez des autres Chambres : ce qui est vne pure surprise faite à l'authorité de la Cour qui auoit desia pris connoissance de l'affaire, toutes les Chambres assemblées, contraire aux Lettres & Commission enregistrées à la Cour, contraire à la coustume des Parlemens & particulierement de celuy de Grenoble, contraire à la dignité des Officiers de la Couronne, des Ducs, & des Vice-Roys, & aux intentions mesmes de Sa Majesté, & autres raisons & moyens que l'on deduira.

A ces causes le Suppliant se trouue obligé de faire & former opposition à l'execution & enregistrement desdites Lettres Patentes, desquels il plaira à la Cour les Chambres assemblées, luy ordonner communication pour les contredire plus amplement, & ferez Iustice, Signé HENRY DE LA MOTHE E. de Rennes.

*Soit monstré au Procureur General du Roy. Fait en Parlement, les Chambres assemblées, le 8. Ianuier 1648.* BAVDET.

*Signifié audit sieur Procureur General par Gerlat Huissier, le 8. Ianuier 1648.*